Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 4 - 2011

Paul BRUNET
Tony HAMON
Roland IRRIBARRIA

avec la collaboration de
Thierry CAPARROS
Gilles DESRAYAUD
Franck MALLET
Fabrice MARTI
Johanes MUSCH
Arnaud PRIÉ
Xavier ROCHART
Nicolas SAMUELIAN
Bénédicte SOUFFI
Antide VIAND

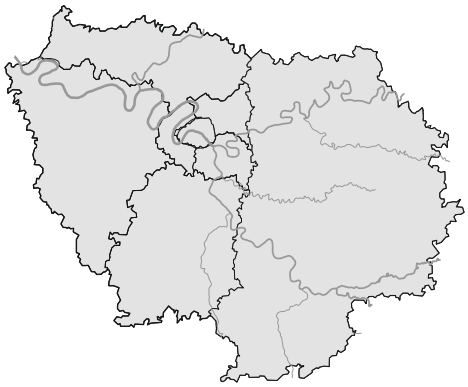

NOUVELLE APPROCHE DE LA CÉRAMIQUE POST-CAMPANIFORME ET DU BRONZE ANCIEN EN ÎLE-DE-FRANCE

Résumé

Une synthèse du mobilier céramique de l'âge du Bronze ancien en vallée de Marne, dans le cadre du Programme collectif de recherche « Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien : définitions et interactions des groupes culturels », montrait la possibilité d'établir une typochronologie des céramiques entre les productions post-campaniformes et celles du Bronze moyen. Après intégration de nouveaux sites, le corpus est présenté dans un tableau croisé par association de caractère qui fait l'objet d'une discussion et d'une critique. On constate que les productions post-campaniformes sont regroupées en début de séquence et se calent par 14c avant l'aube du deuxième millénaire. Le reste du tableau est scindé en trois catégories, décor incisé, cordon arciforme, et décor à la cordelette, rattachables aux premiers siècles du IIe millénaire. Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas encore possible de distinguer si ces trois groupes reflètent le corpus du Bronze ancien ou marquent des étapes chronologiques.

Abstract

This paper is a synthesis of Early Bronze Age pottery in the Marne valley, part of an ongoing research programme entitled "From the Recent Neolithic to the Early Bronze Age: definition and interaction of cultural groups". It centres on establishing a typochronology of pottery production from the post Campaniforme period to the Middle Bronze Age. After the integration of data from new sites, the pottery corpus is presented using a sequence comparing different variables, method which is subsequently discussed. Post-Campaniforme pottery is seen to be grouped at the beginning of the sequence with radiocarbon dates around the turn of the second millennium BC. The next section of the sequence is divided into three categories: engraved motifs, horseshoe cordons and cord impressions, dating to the beginning of the second millennium BC. At this stage of our research is has not been able to establish if these three groups represent the Early Bronze Age pottery corpus or if they mark successive chronological stages.

***Mots-clés** : Épicampaniforme, âge du Bronze ancien, céramique, décor incisé, cordon arciforme, décor à la cordelette, carbone 14.*

***Keywords**: Epicampaniforme, Early Bronze Age, pottery, engraved motifs, horseshoe cordon, cord impressions, radiocarbon dating.*

INTRODUCTION

Les avancées du Programme collectif de recherche « Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien : définitions et interactions des groupes culturels » ont permis de dégager huit étapes principales dont deux concernent le Bronze ancien (SALANOVA 2011). La première regrouperait la céramique commune campaniforme, mais aussi les vases décorés par la technique du barbelé (Soissons dans l'Aisne, Bercy à Paris, La Truchère en Saône-et-Loire) et un vase épicampaniforme à Lesches (Seine-et-Marne). Elle semble s'inscrire entre 2400 et 2150 avant notre ère. La seconde étape marque la transition entre le IIIe et le IIe millénaire. Une synthèse des données entreprise en vallée de Marne permet de préciser certaines données domestiques et funéraires, et de donner un aperçu des vestiges (BRUNET 2009). Plusieurs plans de bâtiments absidiaux implantés en terrasse alluviale, des fosses isolées, ou quelques sites regroupant plusieurs structures sont autant d'indices d'implantations et d'organisations domestiques. Le mobilier céramique contenu dans les structures est peu abondant, parfois associé à quelques outils lithiques, à de rares éléments fauniques. Un seul site a livré de notables éléments de mouture.

La caractéristique principale des vases est de présenter un profil complexe fermé qui se différencie des profils simples tronconiques ou en tonneau hérités du Néolithique récent et présents au Néolithique final. La décoration est multiple : cordons lisses, horizontaux ou arciformes, imprimés de digitations lâches, digitations couvrantes, ou motifs micro-pointillés. S'ajoutent les impressions à la grosse cordelette qui la différencie des décors campaniformes à la cordelette fine.

Ces dernières années ont vu une multiplication des données céramiques en Île-de-France, développées dans cet article.

LA DOCUMENTATION

PARIS « RUE FARMAN » (SOUFFI, MARTI 2011)

Plusieurs ensembles ont été mis au jour sur le décapage.

Zone 1

Un ensemble de tessons découverts sur une surface restreinte a permis la restitution d'un vase de forme trapue d'un diamètre à l'ouverture de 17 cm, d'un diamètre maximum au milieu de la panse de 20 cm, soutenu par une assise d'un diamètre de 15,5 cm. La panse est globuleuse et surmontée par un col à peine rentrant supportant un bord épaissi aplati. Le fond est démarqué par un bourrelet périphérique. Il s'agit donc d'un vase de forme globuleuse à large assise. Au tiers inférieur de la panse supérieure a été disposé un bouton à dépression centrale au rythme inconnu (fig. 1, n° 3).

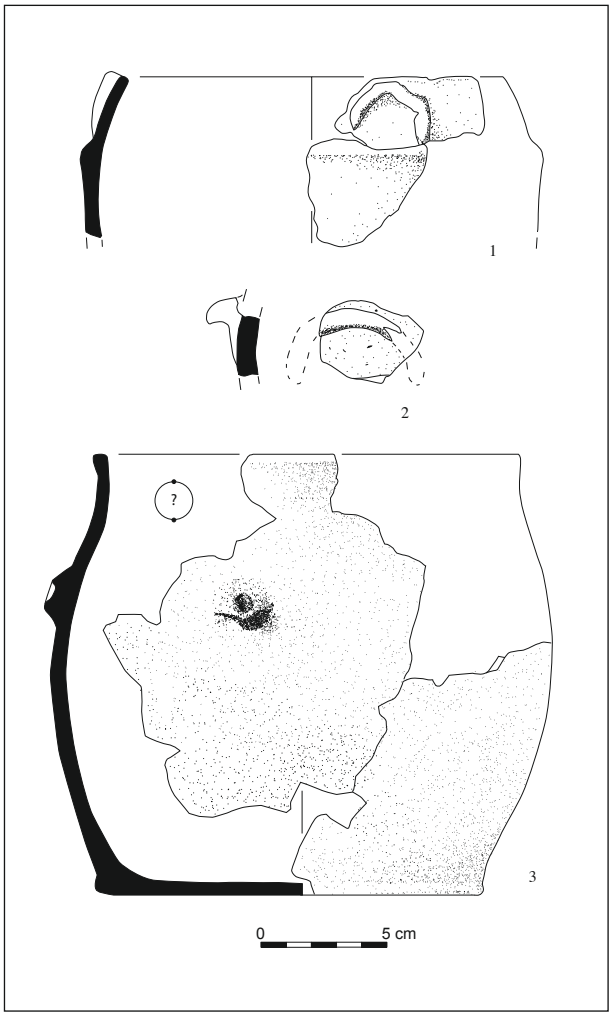

Fig. 1 - Céramique de Paris « rue Farman » et comparaison avec le site de Boyer (Saône-et-Loire). © Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

Zone 2

Fragment de panse sur lequel s'accroche un cordon plastique arciforme. La pâte est orangée en surface externe, beige en face interne. Le cœur est noir. Le dégraissant est assez fin, trié, centré sur le demi-millimètre, abondant, visible en surface. Sa composition est variée, on reconnaît du quartz translucide émoussé, du calcaire probablement brûlé (fig. 1, n° 2).

Zone 3, nord, Hz 3B

Ensemble d'une dizaine de tessons appartenant à un vase à col fermé. Ce col est orné d'au moins un petit cordon plastique arciforme dont le sommet dépasse le bord de quelques millimètres. La base de ce cordon est soulignée par un épaississement de pâte. Une des branches est arrondie et l'autre pointue (type 1, BRUNET 2009, p. 350). La pâte est orangée mais tourne au brun clair. Le dégraissant est parfaitement visible en surface, de tout petit module, et trié. Il s'agit de quartz translucide émoussé sans qu'il soit possible de discerner l'apport anthropique des inclusions naturelles de l'argile (fig. 1, n° 1).

MOUY-SUR-SEINE « LE GRAND GUÉ »
(SAMUELIAN 2011)

En vallée alluviale de la Bassée, un diagnostic d'environ 23 ha a mis au jour une occupation néolithique, un ensemble domestique et funéraire du Hallstatt final, des structures domestiques et funéraires gallo-romaines et deux structures particulières qui ont livré du mobilier céramique non tourné attribuable à la Protohistoire ancienne : un trou de poteau (12-12) et une structure polylobée indatée (17-16) qui a livré un tesson en surface.

Le tesson découvert en surface
de la structure 17-16.

Cette structure contient les fragments de deux vases de forme globuleuse, surmontés d'un bord évasé d'un diamètre à l'ouverture de 24 cm, dont la lèvre forme une sorte de cordon plastique externe (fig. 2, n° 1). Son aspect est tout à faire similaire à un autre cordon plastique disposé immédiatement sous le bord. Ce dernier est de section triangulaire et a été rapporté sur l'inflexion du col et de la panse. Entre le bord et le cordon, deux perforations, séparées d'environ 5 cm, ont été exécutées avant la cuisson du vase, de la face interne vers la face externe, comme le prouve un léger bourrelet de matière en face externe, en mordant légèrement sur le cordon extérieur.

La coloration du vase est uniformément rouge brique en face interne, et rouge brique virant au brun en face externe. La surface a été très régulièrement lissée et ne présente que quelques rares irrégularités. Le lissage, très régulier, est horizontal en face interne, alors qu'il est légèrement oblique sur la face opposée. Il a été exécuté sur pâte fraîche sans ajout d'humidité. Le dégraissant est très fin, abondant, d'un module de moins d'un demi-millimètre, et se trouve réparti de façon uniforme dans la pâte. Il est visible sur les deux surfaces et se compose alternativement de petits nodules de calcaire, et dans une moindre mesure de quartz émoussé vitreux. Par place, des éléments plus grossiers, dans l'épaisseur de la pâte, sont de même nature.

La cassure est noire et la teinte rouge brique des surfaces n'affecte qu'un millimètre, voire moins, de la tranche. À la première phase réductrice de cuisson succède une phase terminale oxydante. Ce mode opératoire a été sciemment recherché par le potier, et son obtention ne peut réussir que sous l'effet d'une forte ventilation, autant en face interne qu'externe.

La technique du colombin a été utilisée pour le montage du récipient. On distingue un seul stigmate de collage de colombins en cassure au milieu de la panse supérieure, joint oblique du haut vers le bas en partant de la face externe. Le bord est composé par la juxtaposition de deux colombins dont le biseau, parfaitement visible, obéit à celui de la panse supérieure. Ce bord prend donc un aspect épaissi.

La structure 12-12

La structure 12-12 correspond à un trou de poteau d'un bâtiment d'environ 6,50 × 4,80 m. Il est composé dans sa grande longueur d'un corps central de six poteaux et ses deux pignons plus resserrés possèdent deux poteaux. Il est orienté quasiment est-ouest. Au sud-est, non axée, une ante de deux poteaux semble marquer l'entrée du bâtiment. C'est dans l'un de ces deux poteaux qu'un ensemble conséquent de céramique a été retrouvé.

Le vase n° 1 est biconique à col droit et court (fig. 2, n° 3). Le bord est aminci en pointe. Les parois, fines, n'excèdent pas 3,5 mm d'épaisseur et sont régulières sur tout le profil. L'inflexion de la panse n'est pas anguleuse, pas plus que celle qui la relie au col. Les joints de colombins visibles montrent qu'ils ont été étirés du bas vers le haut en partant de l'intérieur. Les couleurs chamois internes et externes tranchent avec le cœur de la pâte qui est noir. Le dégraissant est composé de quartz roulé calibré à 2 mm de diamètre, mais quelques grains plus grossiers peuvent atteindre 7 mm exceptionnellement. Le lissage a été réalisé sur pâte fraîche, mais il est façonné plus soigneusement à l'extérieur.

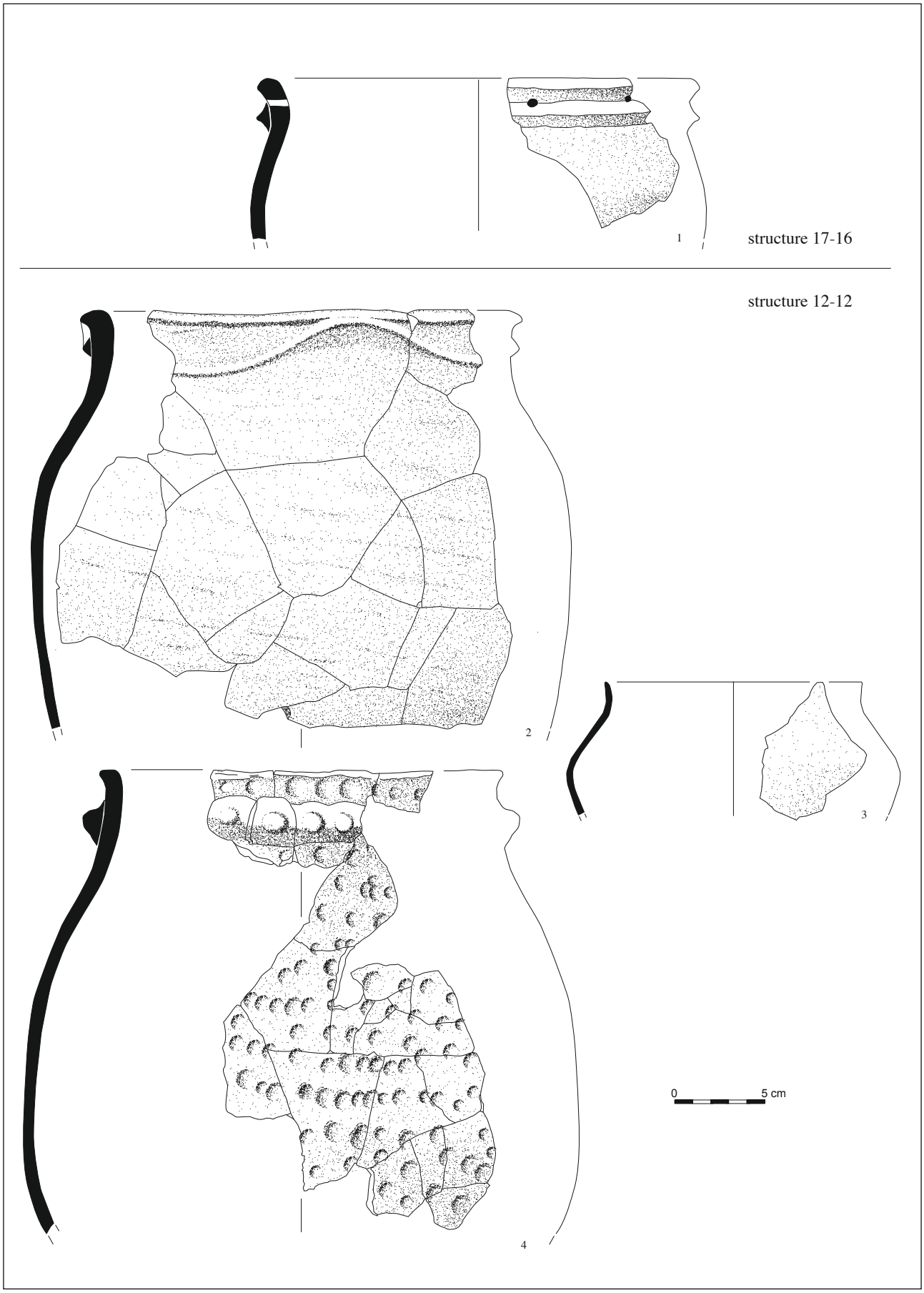

Fig. 2 - Céramique de Mouy-sur-Seine « Le Grand Gué » (Seine-et-Marne).
© Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP)

Le vase n° 2 est un grand vase de 21 cm de diamètre à l'ouverture et de 30 cm au maximum de la panse (fig. 2, n° 2). Il possède une panse piriforme à inflexion haute vers un col dégagé court à bord épaissi légèrement éversé. Un colombin externe à été fixé sur la lèvre pour former un cordon triangulaire et le surplus de pâte a été étalé sur toute la hauteur du col, formant l'épaississement décrit plus haut. Enfin un cordon de section triangulaire a été fixé sur le col en suivant un parcours sinueux. Ce cordon vient ainsi se coller au cordon horizontal de la lèvre, puis redescend 2 cm plus bas au maximum pour remonter à nouveau vers le cordon du bord. On peut calculer d'après le périmètre que le cordon remonte quatre fois vers le bord dans sa périphérie.

Le montage du vase a été réalisé au colombin étiré du bas vers le haut en partant de la surface interne. La régularité des parois est bien maîtrisée. Elles ont tendance à un épaississement régulier vers le sommet du vase : respectivement 8, puis 9 et 10 mm au col (hors cordon oral).

D'après la couleur des surfaces marron rouge à rouge brique et le cœur noir, la cuisson a été réductrice, puis oxydante en fin de cuisson voire fortement oxygénée.

La pâte contient un dégraissant composite. Il s'agit de nodules de calcaire de forme arrondie excédant rarement 2 mm en surface mais pouvant aller jusqu'à 5 mm à l'intérieur de la pâte. Des grains de quartz et de mica sont également présents et bien visibles. Le dégraissant est assez dense. De fait, le lissage est reconnaissable à des traînées subparallèles horizontales sur la surface interne, et obliques sur la surface externe, notamment sous le niveau des cordons. On en déduit que la surface a été lissée au galet ou à l'outil sur pâte fraîche.

Le vase n° 3 possède une forme arrondie à ouverture rétrécie dont le diamètre à l'ouverture est de 20 cm (fig. 2, n° 4). Le diamètre maximum de la panse est de 30 cm. Il est connu sur une hauteur de 26 cm et on peut supposer que la hauteur totale devait avoisiner les 35 cm. Le fond était vraisemblablement plat. Le col a été épaissi. Cet épaississement est dû à l'adjonction d'un colombin très épais qui forme un cordon et qui a été étalé jusqu'à la lèvre pour la renforcer extérieurement. Sur le cordon épais qui est situé entre 2 et 4 cm sous le bord, une ligne de mamelons coniques a été modelée. Le bord est nettement aplati.

Les parois n'excèdent pas 7 mm d'épaisseur pour la panse, mais s'épaississent vers le col jusqu'à 8 mm (hors rajouts de pâte sur le col). Les traces de lissage ne sont visibles que sur la surface interne. On peut supposer qu'il s'agit d'un lissage sur pâte fraîche.

La coloration des surfaces, beige à rouge brique autour d'un cœur noir, suggère une atmosphère fortement ventilée en oxygène en fin de cuisson. Le dégraissant est constitué de calcaire et quartz fin.

Le décor couvrant est original. Entre la lèvre et le cordon une première ligne horizontale de digitations a été imprimée sur la pâte fraîche, formant des bourrelets à gauche de l'impression. Sous le cordon, au moins dix autres lignes horizontales de digitations du même type ont été imprimées sur la surface du vase, sur la panse jusqu'à la limite du point d'inflexion puis vers le fond. Ces lignes sont subparallèles, mais deux lignes semblent se rejoindre quelquefois. Sur la partie inférieure du vase les lignes parallèles de digitations ont été disposées de biais. Il s'agit donc bien d'un décor couvrant avec plusieurs registres de décor.

En conclusion, on soulignera de grandes similitudes technologiques et typologiques entre les trois vases de la structure 12-12 et le tesson résiduel découvert en surface de la structure 17-16. Dans les trois vases des cordons préoraux ont été collés en surface, venant renforcer l'épaisseur du col et affectant également l'épaississement du bord. On remarquera également que les fins de cuissons sont fortement oxydantes pour provoquer des couleurs rouge brique.

Par ailleurs chacun des trois vases possède sa singularité. Le vase de la structure 17-16 possède un cordon horizontal partiellement perforé tous les 5 cm. Le vase n° 2 de la structure 12-12 possède le même type de cordon à section triangulaire, mais avec une disposition sinueuse se raccordant au bord épaissi. Enfin, le vase n° 3 possède à la fois un cordon horizontal à mamelons dégagés et un décor couvrant de lignes digitées.

Le vase fin n° 1 de forme biconique est d'apparence ubiquiste. Pris isolément, il n'aurait pas pu être daté avec précision. Il apporte donc un élément nouveau à la connaissance de la période puisqu'il est ici en association stricte.

NANTERRE « AVENUE JULES QUENTIN »
(VIAND 2006)

Huit tessons modelés ont été mis au jour sur le décapage. Ils peuvent être considérés comme résiduels vu leur faible nombre et leurs dimensions. Ils correspondent à six bords, à un tesson de panse et à un autre tesson décoré. Deux se rapportent à la Protohistoire ancienne.

Un fragment d'un objet énigmatique d'un diamètre de 14 cm présente un orifice (circulaire ?) à 2 cm sous le bord (ou le fond ?). La pâte est noire sur toutes ses surfaces et en cassure (fig. 3, n° 10). Le dégraissant trié est constitué de grains de quartz émoussés translucides d'un module moyen inférieur au demi-millimètre. On observe quelques rares grains plus grossiers.

Un fragment d'un vase fermé, de 20 cm de diamètre à l'ouverture et surmonté d'un bord épaissi qui forme un surplomb par rapport à la panse (fig. 3, n° 9). Ce bord est muni d'une languette horizontale ébréchée. Quatre perforations dans la pâte crue forment une ligne horizontale à environ 12 mm sous le bord.

D'un point de vue technologique, les cassures permettent de reconstituer la fabrication du vase. En effet, deux stigmates de fabrication représentés par des plages planes de cassure montrent que le surplomb a été rajouté ainsi que la languette. Les perforations ont été effectuées de l'extérieur vers l'intérieur du vase comme l'attestent les petits bourrelets de matière non lissés en face interne. Ces dernières sont à peine obliques. La pâte est identique à celle du fragment indéterminé précédent. Elle est noire et possède le même dégraissant quartzitique. De nombreuses traces de lissage sont visibles en faces interne et externe. Elles sont horizontales mais en très léger éventail.

COMBS-LA-VILLE « ZAC DES COUTURES »
(PRIÉ 2009)

Une fosse à peu près circulaire, si ce n'est un développement vers le nord-ouest, présentait des parois concaves et un fond plat. Le remplissage était constitué par un limon brun gris. Au centre de la structure était déposé un vase quasiment complet malheureusement écrêté. À l'intérieur du vase étaient déposées des lames de débitage de silex.

Le reste du comblement présentait d'autres éléments céramiques, quelques fragments de terre cuite ainsi que quelques charbons de bois.

Apparemment cette fosse est isolée. Toutefois, à une vingtaine de mètres au nord, un monument funéraire circulaire, d'une quinzaine de mètres de diamètre, présentait un fossé périphérique assez large puisqu'il atteignait environ 1 m à la surface du décapage. Aucun lien entre ces structures n'a été démontré.

Soixante-quatre tessons ont été recueillis pour un poids total de 996 g. Le poids moyen par tesson est donc d'environ 15,5 g, ce qui montre un assez bon état de conservation. Les nombreux recollages ont permis de réduire ce nombre à 16 fragments qui appartiennent à trois vases différents dont un de forme fermée surmonté d'un col divergent (fig. 3, n° 8). Le bord est légèrement aminci. Le diamètre à l'ouverture est estimé à 32 cm environ. Au sommet de la panse est disposé un cordon plastique proéminent non décoré. La couleur de la pâte varie du brun orangé au brun foncé. En paroi externe, la coloration orangée mate est uniforme. On retrouve les mêmes éléments siliceux utilisés comme dégraissant. La chamotte n'est pas visible, la surface du tesson n'étant pas altérée. Quelques vacuoles trahissent peut-être un autre dégraissant (sans doute organique détruit par la cuisson) dont les éléments ont disparu.

Le deuxième vase est d'une forme à carène molle surmontée d'une panse fermée tronconique (fig. 3, n° 6). Le diamètre maximum est situé à la carène et varie de 18 à 20 cm. La hauteur est conservée sur environ 14 cm. Aucun tesson ne permet de connaître la forme du col ou du bord. La pâte est orangée sauf la paroi interne de la panse inférieure qui présente une coloration grise. La surface est totalement desquamée et laisse transparaître une pâte dont les éléments constitutifs sont répartis de façon homogène. Le dégraissant est marqué par des éléments millimétriques beiges dont la nature pourrait correspondre à de la chamotte. S'y ajoutent en moindre abondance des éléments siliceux de 1 à 3 mm, dont l'aspect varie de l'émoussé à l'anguleux et du blanc translucide au gris.

La technique de montage est perceptible en plusieurs endroits, notamment en face interne ou le travail de lissage a été mené plus sommairement qu'en face externe. Le fond montre un léger épaississement central probablement lié à l'étirement de sa pâte externe sur le premier colombin. Deux de ces derniers colombins sont perceptibles par deux légers bourrelets de matière. Leur hauteur est de 2,5 cm. Un troisième bourrelet est visible à environ 2 cm en dessous de la carène. On peut donc estimer à 4 colombins le montage de la panse inférieure. La carène est marquée par des cassures anciennes qui parcourent quasiment son diamètre. En face interne, de légères dépressions sur la panse supérieure montrent que le collage des deux éléments a été effectué au pouce de bas en haut. Malheureusement ces dépressions ont masqué la technique de montage de la partie supérieure.

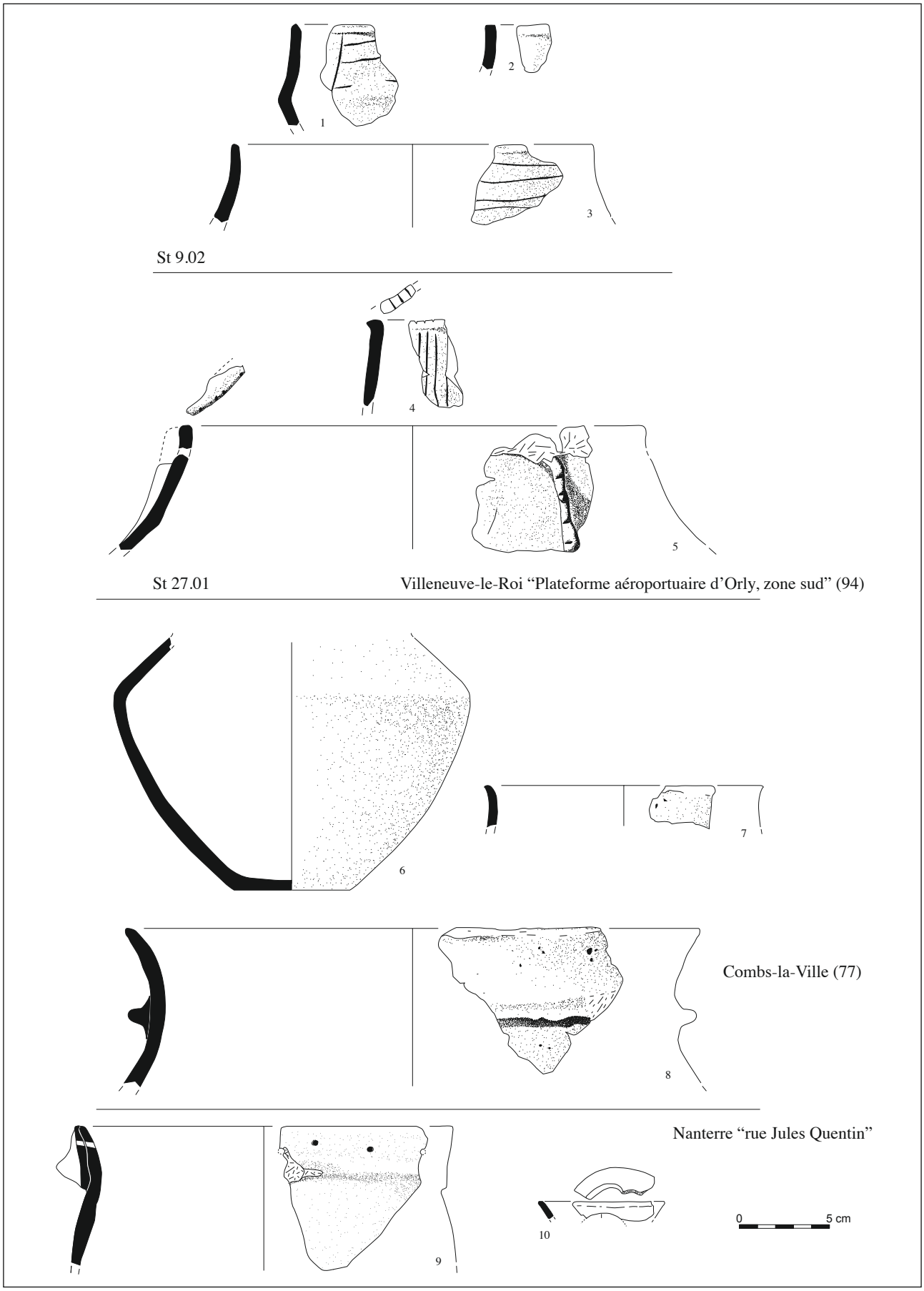

Fig. 3 - Céramiques de Villeneuve-le-Roi « Plate-forme aéroportuaire d'Orly Zone sud » (Val-de-Marne), de Combs-la-Ville « Zac des Coutures » (Seine-et-Marne) et de Nanterre « rue Jules Quentin » (Hauts-de-Seine). © Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

Enfin, le troisième vase est un fragment d'un col droit au bord à peine divergent (fig. 3, nº 7). Son diamètre à l'ouverture est de 15 cm. Sa surface beige interne et externe est parfaitement lissée. Le dégraissant est à peine perceptible sauf un gros élément quartzeux brun rouge translucide.

VILLENEUVE-LE-ROI « ZONE SUD DE L'AÉROPORT D'ORLY » (CAPARROS 2011)

Deux fosses distantes d'environ 500 m sur un axe est-ouest ont livré des vestiges céramiques se rapportant au Bronze ancien.

Structure 9-02

Le mobilier est composé de 9 tessons pour un poids de 196 g. Les pâtes sont bien cuites, les surfaces internes et externes sont légèrement granuleuses affectant des couleurs foncées généralement noires à brun très foncé. Un seul tesson, plus épais, présente une tonalité plus chaude, d'un orangé virant au beige. Le dégraissant, s'il ne s'agit pas d'inclusions naturelles, est de très petit module, abondant, composé de petits grains émoussés et translucides de silice. De rares éléments plus grossiers sont aussi visibles mais ils sont de nature indéterminée. Ce dégraissant est parfaitement visible sur les deux surfaces, ce qui semble indiquer un lissage simple au doigt sur pâte fraîche. Un tesson cassé en biseau montre que la technique du colombin a été utilisée ici.

Trois tessons correspondent à des bords.

Le vase 1 est à petit bord plat supporté par un col droit un peu plus mince (fig. 3, nº 2).

Les vases 2 et 3 correspondent à deux fragments de vases à cols galbés, fermés, surmontant une carène molle pour l'un d'entre eux. Les deux bords sont plutôt aplatis. La hauteur des cols est suffisamment différente pour assurer la dualité des deux vases.

Ils sont tous deux décorés d'incisions profondes sur pâte fraîche. L'un comporte un registre de quatre incisions espacées irrégulièrement et plus ou moins parallèles (fig. 3, nº 3). L'autre possède une incision verticale légèrement oblique qui sert de départ à un registre de trois incisions espacées régulièrement et quasiment horizontales (fig. 3, nº 1).

Structure 27-01

Nous ne décrirons pas les aspects techniques de cet ensemble analogue en tout point à celui de la structure 9-02. Le lot comporte 12 tessons pour un poids de 153 g. Plusieurs vases sont décomptés.

Le vase 1 est représenté par un fragment d'un col rectiligne fermé surmonté d'un bord aplati formant un bourrelet externe. Ce bord porte deux registres de décoration formés d'incisions linéaires sur pâte fraîche : le premier sur le bord, le second sur le col, disposés verticalement et régulièrement ordonnés (fig. 3, nº 4).

Le vase 2 est représenté par un fragment de col galbé, rentrant, portant un cordon arciforme (fig. 3, nº 5). Ce dernier est décoré d'incisions espacées (à l'ongle ?). Un autre tesson pourrait appartenir à cette poterie : il s'agit du départ d'un cordon plastique arraché s'accrochant immédiatement sous un bord aplati qui porte deux voire trois encoches disposées du côté interne du bord.

MOISSY-CRAMAYEL « PARC DE CHANTELOUP » (DESRAYAUD, WARMÉ EN COURS)

Le site du « Parc de Chanteloup » a livré un certain nombre de céramiques modelées qui ont été mises au jour dans des structures, dans de probables cuvettes naturelles ou ramassées en surface de décapage.

C'est la première fois qu'un ensemble conséquent et structuré du Bronze ancien est mis au jour à l'occasion des opérations archéologiques de la ville nouvelle de Sénart. Quelques éléments se rapportant à la période immédiatement antérieure, le Campaniforme, ont été relevés dans la même commune sur la « ZAC des Jatteaux / Les Viviers » (BATZ, CASADEI 1996), et en prospection pédestre à Cesson sur la « Butte du Luet » (SENÉE, inédit).

Les céramiques sont essentiellement des vases à profil complexe, fermés, surmontés de bords à peine différenciés. Elles sont parfois munies de cordons accrochés la plupart du temps sous le bord ou de cordons arciformes.

Un tesson de bord ourlé contient une grande quantité de dégraissant très fourni de grains calcaires et de quartz anguleux (fig. 4, nº 1). Celui-ci est, en outre, très visible en surface.

Un bord de 16 cm de diamètre appartient à un vase à col fermé (fig. 4, nº 2). Les surfaces sont bien lissées mais laissent apparaître le sommet des inclusions.

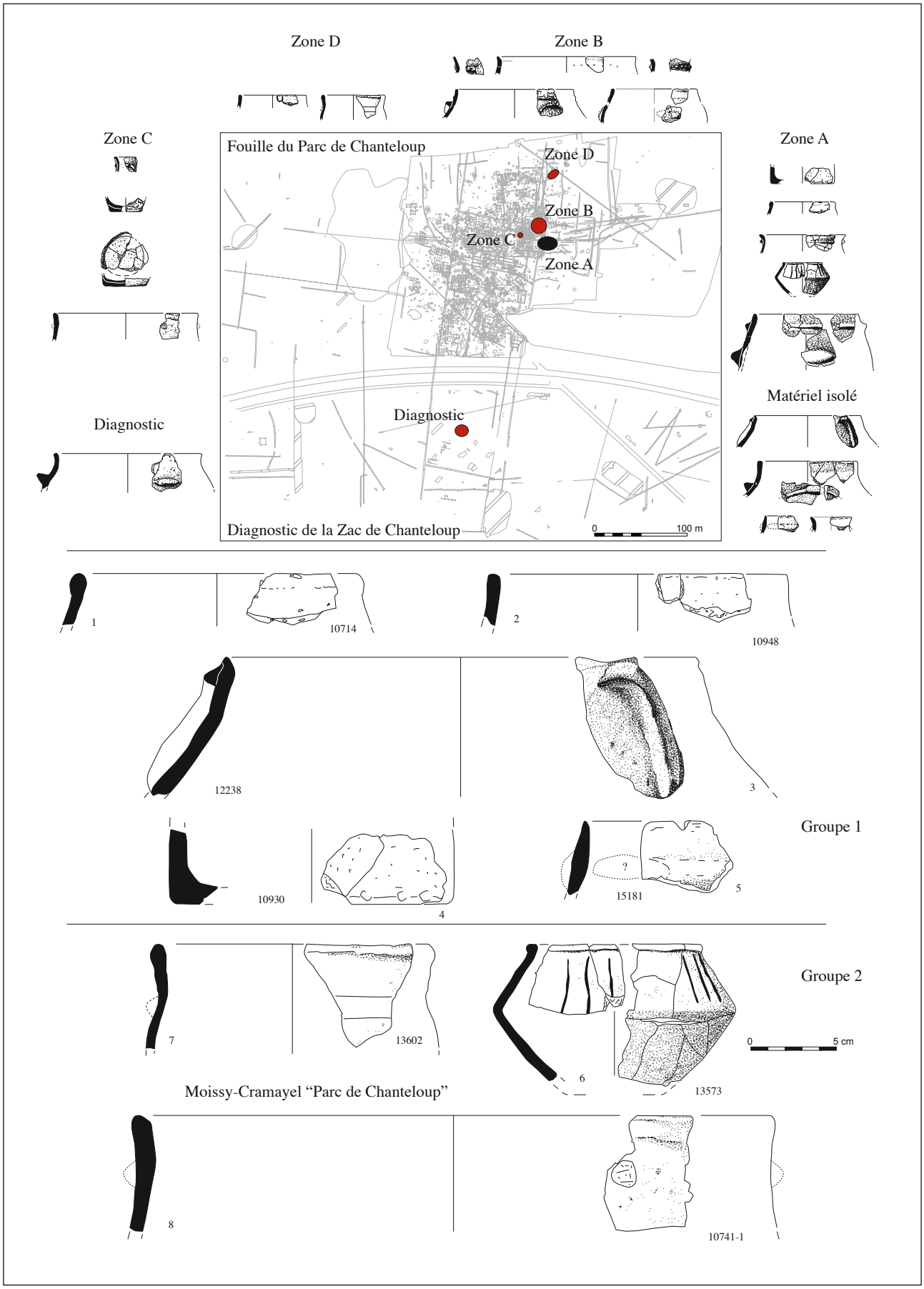

Fig. 4 - Répartition du mobilier de Moissy-Cramayel « Parc de Chanteloup » et de la « Zac de Chanteloup » (Seine-et-Marne), et céramiques des groupes de pâte 1 et 2. © Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

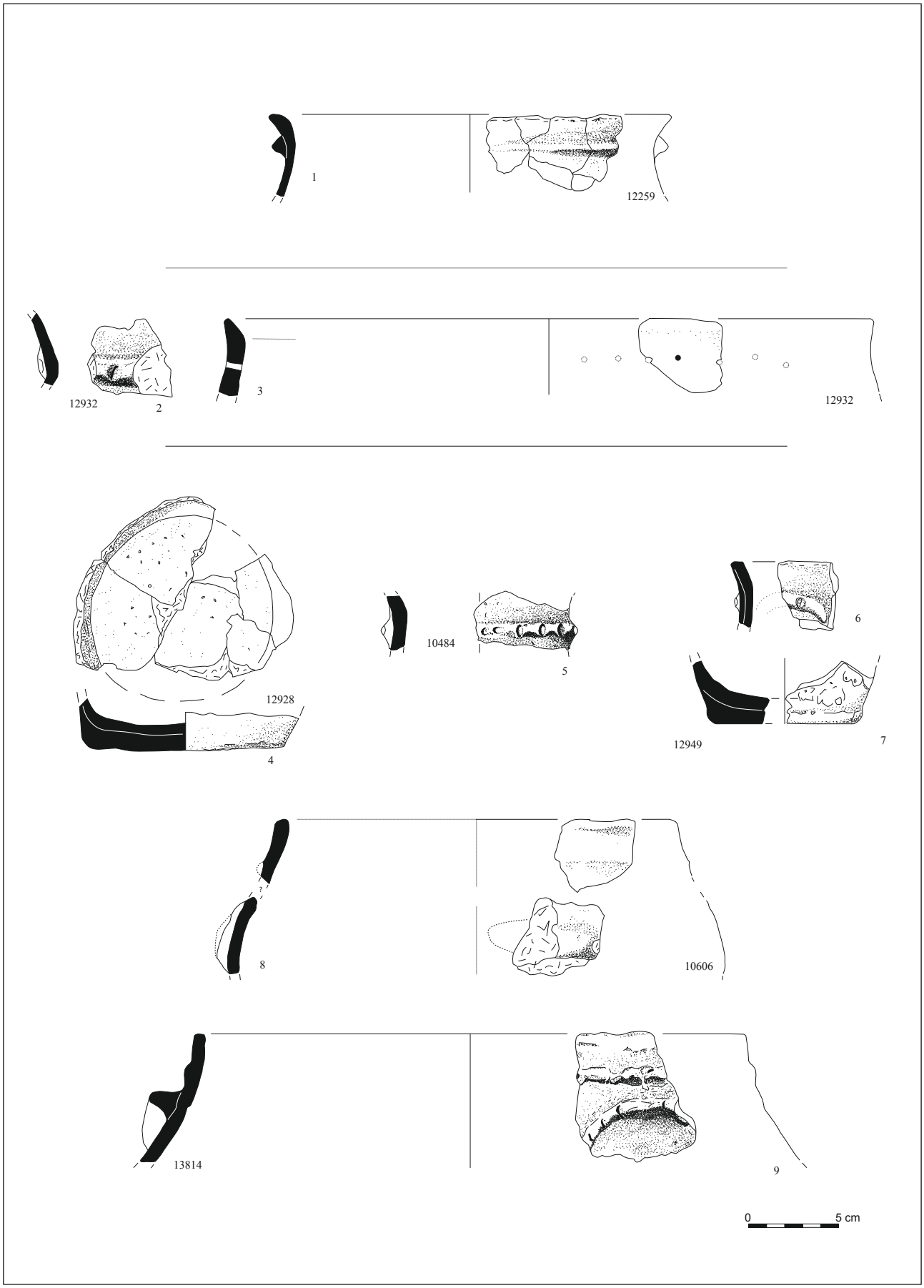

Fig. 5 - Céramique de Moissy-Cramayel « Parc de Chanteloup » (Seine-et-Marne), groupe de pâte 3.
© Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

Un col rentrant supporte un bord biseauté sur lequel est collé un cordon lisse arciforme (fig. 4, nº 3). Le cordon a été simplement plaqué sur la surface du vase et s'est en partie décollé. La branche conservée fait 7 cm de longueur pour une largeur de 1,5 cm. La section du cordon est subtriangulaire. La pâte est constellée de gros grains de quartz bien visibles en surface.

Un fond supporte une panse cylindrique, dont la pâte est très chargée en dégraissant de grains grossiers de calcaire et de quartz très visibles en surface. Le lissage des parois est très sommaire (fig. 4, nº 4).

Un bord de vase est décoré d'un cordon horizontal disposé à 3 cm sous le bord (fig. 4, nº 5). Le sommet du cordon a été arasé, mais un arrachement plus important suggère que le cordon portait un mamelon ovalaire dans le même axe. Un bouton dont la disposition sur le vase n'est pas connue complète les registres plastiques. La pâte est chargée en dégraissant de quartz et de quelques inclusions de silex et de coquille de gastéropodes.

Un petit vase biconique de 9 cm de diamètre à l'ouverture et de 13 cm de diamètre maximal possède une hauteur estimée de 9 cm (fig. 4, nº 6). Le bord est ourlé vers l'extérieur. La pâte est assez fine avec des inclusions de quartz fin calibré. Les surfaces ont été lissées soigneusement. Le décor est constitué de bandes verticales de trois lignes incisées sur le col du vase.

Un col de vase présente un diamètre de 14 cm à l'ouverture (fig. 4, nº 7). Le bord est arrondi. La pâte est chargée d'inclusions de quartz fin bien fournies. La cuisson est oxydante. Il existe une trace d'arrachement d'un cordon horizontal disposé à 3 cm sous le bord.

Un vase à bord arrondi est fabriqué avec une pâte chargée de dégraissant sableux à dominante de quartz et de quelques esquilles de silex (fig. 4, nº 8). Le montage aux colombins est vraisemblable. Le lissage est très sommaire. L'arrachement d'un bouton à 3 cm sous le bord est suggéré par le départ du renflement de pâte encore présent.

Un col de céramique à bord éversé est muni d'un cordon horizontal pré-oral de section triangulaire (fig. 5, nº 1). Il a été appliqué directement sur le col et s'est en partie décollé. Les surfaces marron dénotent une fin de cuisson oxydante. Le vase a été lissé sommairement à sec et le dégraissant est constitué de quartz grossier.

Deux objets technologiquement proches, mais dont l'association n'est pas avérée, sont d'une part un bord à lèvre amincie dessinant un méplat interne (fig. 5, nº 3). À 2 cm sous le bord, une série de perforations horizontale a été réalisée. La lumière a un diamètre de 4 mm. L'espace entre deux trous varie de 1,5 à 2 cm. D'autre part, le second tesson est un col orné d'un cordon, dont au moins une digitation subsiste (fig. 5, nº 2). Il s'agit de digitations espacées. La pâte est dégraissée au quartz.

À la jonction col / panse d'un vase de 14 cm de diamètre, à l'étranglement, s'enroule un cordon horizontal décoré de digitations espacées tous les centimètres et peu profondes (fig. 5, nº 5). Le dégraissant est constitué de grains de quartz et de calcaire.

Un bord à lèvre aplatie est orné d'au moins un cordon arciforme possédant au minimum une digitation (fig. 5, nº 6). Les surfaces sont bien lissées et le dégraissant est composé de quartz fin et de calcaire.

Un fond plat à cuisson oxydante est dégraissé avec de nombreux nodules calcaires bien visibles en surface (fig. 5, nº 7).

Dans une structure attribuée au haut Moyen Âge, deux tessons résiduels appartiennent au même vase, sans doute de forme biconique (fig. 5, nº 8). Le col, à bord arrondi, présente un arrachement horizontal entre 2,5 et 3,5 cm sous le bord qui suggère la présence d'un cordon horizontal disparu. Un second tesson, de la carène, présente lui aussi une trace d'arrachement. On peut supposer qu'il s'agit d'un mamelon ou d'une languette horizontale qui était disposée exactement sur la carène. La fin de cuisson est oxydante, et la pâte est dégraissée au sable fin à dominante de quartz qui reste bien visible sur les surfaces, de fait peu lissées, ce qui indique un lissage sur pâte fraîche.

Un fragment de col de vase à bord aplati est orné de deux registres plastiques (fig. 5, nº 9). Le premier est un cordon horizontal disposé à 2 cm sous le bord. Il est décoré de coups d'ongles espacés de 1,5 à 2 cm. Sous cet élément plastique, un cordon arciforme a été accolé à la jonction du col et de la panse. Le U renversé est plus volumineux dans sa partie haute horizontale et est décoré de digitations disposées tous les centimètres. La pâte contient de nombreux nodules calcaires quelquefois volumineux et de grains de quartz fin assez fournis. La fin de cuisson est oxydante.

Un col de 9 cm de diamètre possède un bord arrondi (fig. 6, n° 1). Entre 2 et 3 cm sous le bord il existe une zone de décollement qui suggère l'existence d'un cordon préoral horizontal disparu. La pâte est dégraissée au sable fin.

Un vase fermé de grande taille possède un diamètre à l'ouverture de 26 cm (fig. 6, n° 2). Le col quasiment droit possède un bord plat. À la jonction du col et de la panse existent plusieurs éléments de cordons curvilignes. L'un d'entre eux laisse entrevoir une excroissance arrachée, l'autre une languette. Le sommet du cordon ondulant est surmonté d'une languette courte proéminente.

Un grand vase à paroi rectiligne se développe en forme de tonneau (fig. 6, n° 3). Le bord est arrondi. Un cordon lisse horizontal est collé à 3 cm sous le bord. Une préhension ovalaire de 8 cm de longueur est disposée horizontalement. La pâte est chargée en dégraissant de quartz bien apparent, bien que les surfaces aient été lissées assez soigneusement. La fin de cuisson est oxydante.

Les formes reconnaissables sont fermées et/ou à col divergent. Les points d'inflexion qui séparent col et panse sont soit doux (épaulements), soit anguleux (carènes). Les fonds sont plats. Pour ceux qui peuvent être examinés, les fonds sont constitués de deux galettes superposées. Les cordons sont toujours rapportés directement sur les panses ou les cols sans préparation préalable du support. Cette remarque explique bien le fait que beaucoup de cordons sont décollés. Au final il n'existe dans ce lot que deux préhensions pleines dont l'une au moins a été fixée sur un cordon. Le décor est constitué d'impressions plastiques : lignes d'ongulations sur cordons, lignes de digitations espacées sur cordons auxquelles on ajoutera la ligne de perforations préorales dont on pense souvent qu'elle peut être de nature fonctionnelle. Enfin le décor incisé est représenté par des lignes verticales groupées par trois en panneaux (fig. 4, n° 6).

L'ensemble du Bronze ancien demeure homogène : il s'agit d'une céramique bien cuite, aux colorations chaudes et dégraissées de particules de module hétérogène, la plupart visibles sur les surfaces interne et externe. Ces productions sont caractéristiques du Bronze ancien, tout du moins régionalement ou en vallée de Marne.

La répartition spatiale du mobilier se regroupe en plusieurs zones distinctes. Trois se concentrent sur moins de 40 m (zones A, B et C), une autre se situe au nord (zone D), un vase a été découvert lors du diagnostic de la « ZAC de Chanteloup » (*cf. infra*). Le mobilier isolé a été découvert sur le décapage du « Parc de Chanteloup » (fig. 4).

On distingue :

- la zone A : 10713 – 10714 – 10896 – 10930 – 12259 – 12289 – 13573 ;
- la zone B : 10484 – 10606 – 10610 – 12932 – 13814 ;
- la zone C : 10741 – 12928 – 12949 ;
- la zone D : 10948 – 13602 ;
- le mobilier isolé : 12238 – 15181 – 15206 – 16126.

La plupart de ces occurrences correspondent à des structures aux contours flous, peu caractérisés ou à quelques éléments retrouvés dans des structures historiques.

En revanche, le groupe A est composé de cinq structures dont trois sont regroupées en triangle équilatéral. La complexité de l'intervention archéologique n'a malheureusement pas autorisé une fouille complète de ce groupe. Enfin le groupe B correspond à une fosse à fond à peine concave recoupé par le fond d'un silo arasé (12932).

La structuration du site, peu évidente, est soumise à une très forte occupation du haut Moyen-Âge et à une érosion importante.

Malgré ces phénomènes taphonomiques restreignant la compréhension de l'occupation, on peut rapprocher les trois fosses disposées en triangle équilatéral du site du « Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) dont la distance entre structures est équivalente, entre 3 à 4 m (BRUNET, DURBET, HADJOUIS 2008).

Quand les associations entre caractères purement technologiques et profils ont été tentées, nous avons vu qu'elles n'étaient pas probantes ou du moins qu'elles ne dégageaient pas de groupes techno-typologiques clairs. Mais c'est en croisant les données entre types de pâtes, décors et localisation des découvertes que des résultats tangibles ont été obtenus (fig. 4).

La répartition du type de pâte donne une forte cohérence technologique à la zone ; tous les vases sont composés de pâte grossière à nodules calcaires ou sableux, mais en quantité limitée. Tous les décors de digitations sur cordons se trouvent dans la zone B.

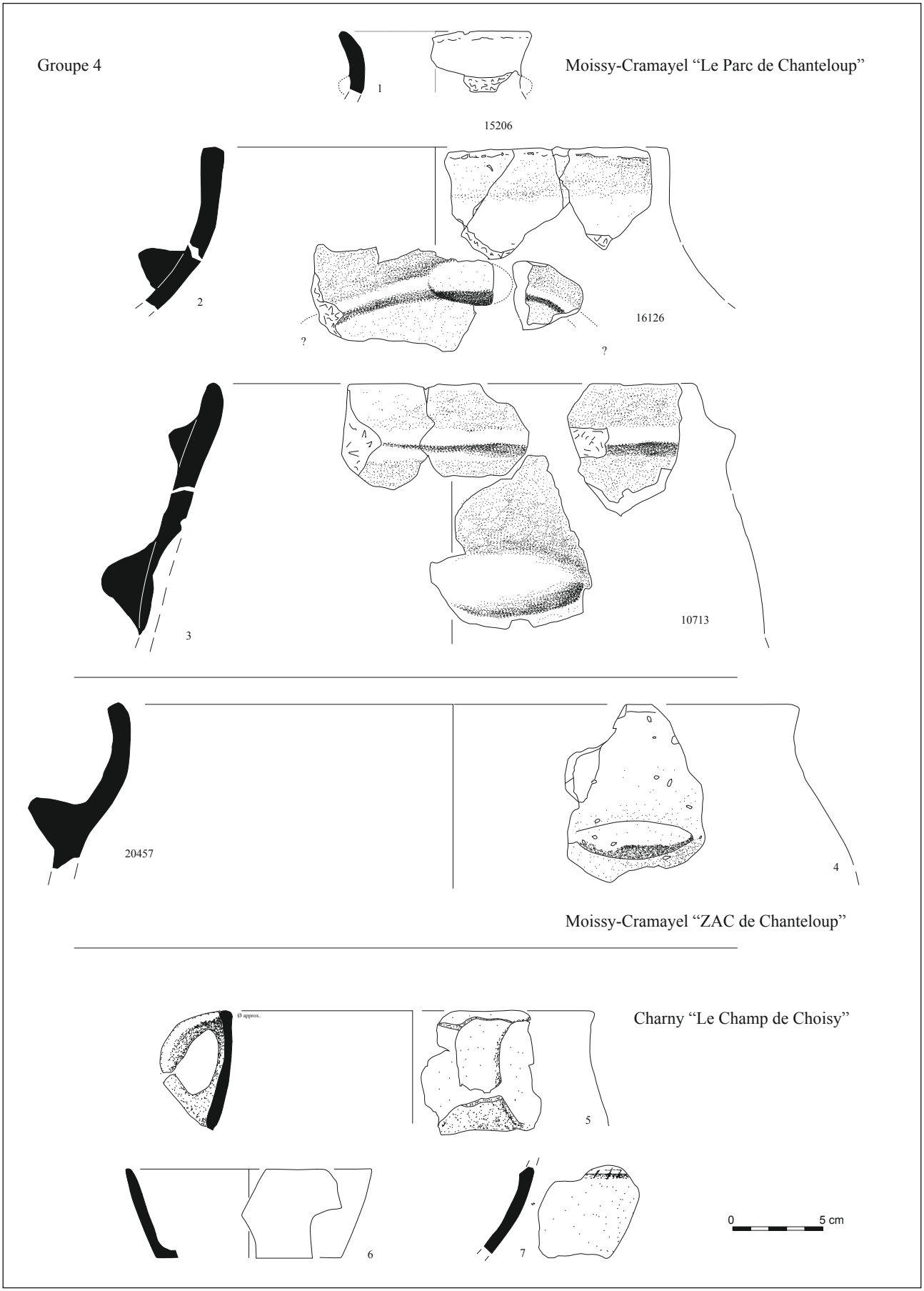

Fig. 6 - Céramique de Moissy-Cramayel « Parc de Chanteloup » (Seine-et-Marne), groupe de pâte 4, de Moissy-Cramayel « ZAC de Chanteloup » (Seine-et-Marne), et de Charny « Le Champ de Choisy » (Seine-et-Marne). © Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

Les trois autres zones sont en revanche hétérogènes. S'agit-il d'un site unique ou de la juxtaposition de deux ou de plusieurs occupations successives ? La concentration spatiale des quatre pôles, les différents groupes de pâtes que l'on y retrouve, la cohérence typologique de la céramique renforce l'argumentaire d'une seule occupation, soit le Bronze ancien *lato sensu*. Seule la zone B, avec ses particularités, pourrait correspondre à une autre phase distincte.

Typologiquement, la céramique du Bronze ancien est caractérisée par des formes fermées munies parfois d'épaulements. Les bords sont rarement individualisés des parties supérieures des panses et sont parfois biseautés ou aplatis. Les décorations appartiennent la plupart du temps au registre des cordons plastiques, soit horizontaux soit arciformes. Ces cordons sont parfois ornés de digitations assez peu marquées et lâches. Ces cordons sont appliqués sans préparation notoire, et plusieurs d'entre eux se sont décollés au cours du temps. La disposition préférentielle de ces éléments se positionne au sommet de la panse supérieure ou directement sous le bord. La section des cordons est triangulaire. Trois arciformes sont décomptés mais leur disposition sur le vase est différente. Le premier se situe directement sur le bord. Les autres s'implantent à la base du col. Un seul n'est pas orné mais les deux autres sont rehaussés de digitations lâches. Enfin, un est surhaussé par un cordon plastique horizontal. Quelques languettes sont répertoriées. Les deux connues sont accrochées au-dessus du diamètre maximum du vase ou sont implantées sur un cordon plastique.

Les autres décors, très rares, sont des incisions subverticales groupées par trois envahissant toute la panse supérieure.

Enfin, on note aussi un vase à perforations préorales.

MOISSY-CRAMAYEL « ZAC DE CHANTELOUP », SECTION A1 (DESRAYAUD 2011)

Le remontage d'une dizaine de tessons forme un fragment de vase fermé surmonté d'un col éversé à paroi concave (fig. 6, n° 4). Au sommet de la panse a été disposée une large languette proéminente. Une autre languette, plus abîmée, de même module, appartient au même vase, mais il n'est pas possible d'en connaître l'organisation. Les deux languettes ont été fixées directement sur la surface du vase.

Le montage a été réalisé par la technique du colombin superposé, comme le laisse supposer les cassures en gouttière et la forme des tessons rectangulaires ou trapézoïdaux. Les stigmates de cassures indiquent des colombins plats.

La cuisson est réductrice comme le prouve le cœur noir. La fin de cuisson est oxydante. Les surfaces varient du rouge brique au gris foncé. Cette dernière coloration envahit le col du vase, ce qui permet de supposer que le vase était retourné col vers le bas au moment de la cuisson.

Le dégraissant est composé de quartz anguleux d'un module calibré de 3 à 5 mm. Il existe en outre de nombreuses alvéoles dans la pâte qui correspondent à la disparition d'un autre dégraissant indéterminé, dont les grains varient également de 3 à 5 mm. Néanmoins, les fonds des vacuoles présentent la même coloration rouge orangée que la surface. Cela suggère que ce dégraissant est sans doute organique et a disparu lors de la cuisson. Il est mêlé de façon homogène dans la pâte et apparaît abondant.

Les deux surfaces ont été lissées au doigt sur pâte fraîche laissant entrevoir le sommet des grains du dégraissant. Les traînées de lissage n'ont pas été éliminées par une opération ultérieure.

CHARNY « LES CHAMPS DE CHOISY » (MALLET 2006)

Une petite fosse entamée par un fossé gallo-romain a livré une dizaine de tessons. Ils représentent quatre vases différents.

Le premier est une intrusion gallo-romaine, représentée par un seul tesson tourné en pâte grise.

Le second, en pâte modelée, est représenté par un fragment de bord portant une anse (fig. 6, n° 5). Le récipient possède un col concave, à peine rentrant, surmonté d'un petit bord en bourrelet aplati individualisé. On ne connaît pas la forme de la partie supérieure de la panse. L'anse possède des bords arrondis. Sa largeur axiale d'environ 23 mm et sa faible épaisseur lui confèrent un aspect en ruban. Le soin porté à l'ensellement a masqué toute trace de réalisation.

D'un point de vue technologique, aucun stigmate de montage n'est noté. La pâte est noire sur les deux faces et en cassure. En surface, une multitude de vacuoles trahissent la présence d'un dégraissant abondant, plutôt fin, qui a disparu, mais que l'on retrouve en cassure fraîche. Il s'agit d'éléments millimétriques qui se superposent en formant des feuillets lités. L'attaque à l'acide chlorhydrique est positive mais courte. L'observation à la loupe binoculaire (× 10) permet de noter que les particules ont

probablement subi l'action du feu avant la cuisson même du vase. L'origine du dégraissant est sans doute de nature coquillière.

Le troisième vase est un récipient ouvert à large base, d'un diamètre à l'ouverture de 14 cm et de 10 cm pour le fond (fig. 6, n° 6). Sa hauteur est de 5 cm. Aucun stigmate de montage n'est perceptible. La pâte savonneuse présente une teinte beige orangée en paroi externe et grisâtre en paroi interne. La cassure est noire. Si l'aspect lité de la pâte domine, le dégraissant diffère de celui du vase précédent. Il est composé de particules sphériques noires vu la cuisson. Mais sa nature n'est pas déterminée.

Enfin, le quatrième vase n'est représenté que par un fragment de haut de panse appartenant à un récipient fermé (fig. 6, n° 7). Il est muni dans sa partie supérieure d'un petit cordon plastique de section triangulaire décoré d'un guillochis d'incisions obliques. D'un point de vue technologique, la pâte noire est très bien cuite et présente un dégraissant parfois visible en surface composé de petites particules de silice blanchâtres laiteuses et émoussées. L'aspect lité de la pâte demeure une constante comme pour le vase précédent.

MÉHERS « ÉTANG DE RONTIGNY » (VATAN 2002)

Sur le tracé de l'autoroute A 85, une zone d'environ 500 m² a livré plusieurs éléments de céramiques diachroniques dont certains se rapportent au Bronze ancien (étude Tony Hamon). Il s'agit de 236 tessons appartenant à 5 ou 7 vases pour un poids total de 7,3 kg répartis en deux concentrations séparées d'environ 20 m.

Le vase 1 (fig. 7, n° 3). De ce récipient, seule la partie haute nous est parvenue. On devine néanmoins un vase élancé, le diamètre le plus fort pouvant être approximativement situé au milieu du profil. Le diamètre à l'ouverture est de 210 mm. La lèvre est ourlée vers l'extérieur. Le montage est réalisé aux colombins. Ces derniers sont mal égalisés à l'intérieur et donc encore très visibles. Des traces de lissage ont laissé des empreintes incisées, parallèles au bord, sous la lèvre. L'extérieur est entièrement décoré suivant différents registres. Des cordons orthogonaux légèrement digités agrémentent le haut du vase. Le panneau ainsi délimité par les cordons est comblé de bandes digitées. Une anse en fer à cheval, légèrement digitée, semble s'articuler avec le cordon horizontal du registre orthogonal. D'après ce que nous connaissons de la panse, elle semble d'abord avoir été striée d'incisions verticales disposées tous les 5 à 10 mm. Ces stries ont été réalisées à l'aide d'une pointe mousse large d'environ 1,5 mm dans la pâte fraîche. Les surfaces ont ensuite été recouvertes de bandes de coups d'ongle, certaines rappellent des épis.

Une série de tessons pourrait constituer la base. Ils sont rassemblés en deux fragments importants qui ne se recollent pas ni en haut de la panse ni au fond. Sur ces derniers éléments, le registre décoratif est légèrement différent de celui de la partie haute. En effet, les stries à la pointe mousse sont ici illisibles. Les décors en épi sont remplacés par des pincements organisés en bandes obliques et coups d'ongles. Les pincements, tout comme le reste du décor, ont été exécutés dans la pâte fraîche et prennent la forme de petites pastilles en amande. Une bande étroite, verticale, est effectuée au doigt enfoncé dans la pâte, formant ainsi des grains de blé.

Le vase 2 (fig. 7, n° 4). Il s'agit sans doute d'un vase à profil en tonneau, le bord non différencié de la panse. Le bord est arrondi. Le haut du vase est agrémenté de deux cordons collés et légèrement digités, un sous le bord, un autre environ 5 cm plus bas. Toute la surface est couverte de bandes pincées disposées verticalement. Les deux cordons semblent reliés entre eux par une anse en fer à cheval, elle aussi collée. Les surfaces sont entièrement couvertes de bandes verticales obtenues par pincement de la pâte. Les traces d'ongle sont très visibles. Les tons sont gris à noirs, les surfaces comme la tranche.

Un ensemble de quinze tessons pourrait constituer la base du vase 2. Les décors d'impression au doigt sont présents dès la base de la panse. Des plages vides de tout décor semblent exister.

D'autres tessons présentant les mêmes pâtes ornés de thématiques différentes pourraient appartenir à un ou deux vases différents. Ces tessons ne se remontent pas. Voici une liste de décors mis en évidence et non perçus sur des vases individualisés :

- décor de cordons à section triangulaire pincés dans la pâte fraîche, impression à l'ongle de chaque côté donnant l'aspect d'un sapin ;
- décor couvrant à l'ongle et bâton rond, arête de poisson ou sapin avec deux épines dorsales en relief ;
- décor couvrant à l'ongle, cordon lisse, bordé sur un côté de coups d'ongle ;
- lignes pincées avec traces d'ongle formant des arêtes de poisson ;
- décor réalisé en sapin ou chevron à l'ongle donnant l'aspect de sapin imbriqué ;

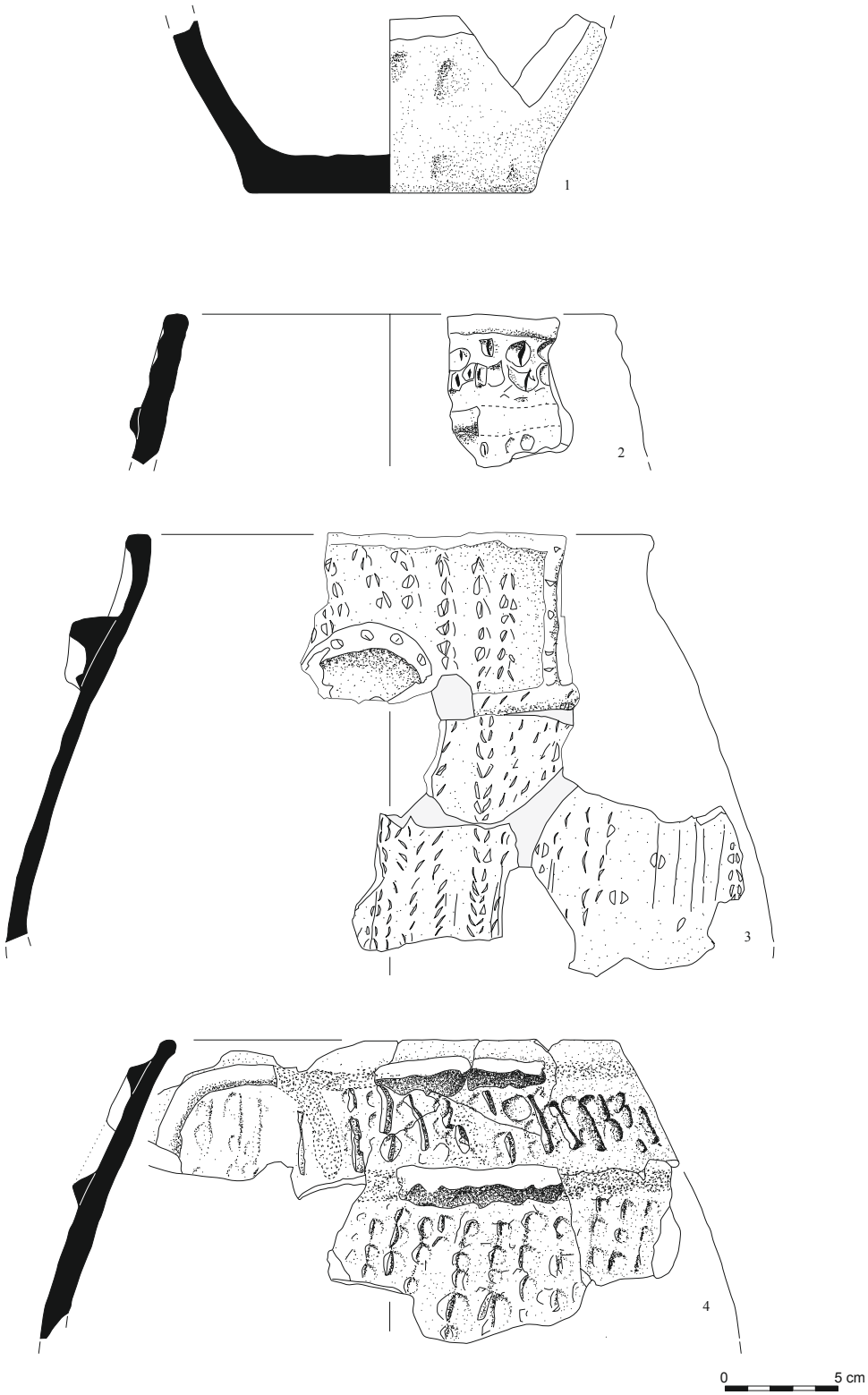

Fig. 7 - Céramique de Méhers « Étang de Rontigny » (Loir-et-Cher).
© Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

- double cordon triangulaire fin, traces d'ongle sur un côté donnant un aspect côtelé, ailleurs traces d'ongle couvrants ;
- décor en relief réalisé par pincement à l'ongle donnant l'aspect d'un cordon en ligne brisée ;
- cordon rapporté lisse à section triangulaire arrondie, disposition orthogonale, départ sur un côté de nervure lisse à section triangulaire obtenu par pincements, traces d'ongle formant un motif en sapin sur le côté, ongle disposé dos à la surface du tesson ;
- coups d'ongle rappelant des croissants de lune (fig. 8, nº 1).

Le vase 3 (fig. 8, nº 4). Plusieurs tessons de même aspect doivent appartenir à deux, peut-être trois vases. Mais le remontage de certains d'entre eux livre un vase fermé d'un diamètre de 20 cm. Le bord est arrondi, légèrement éversé vers l'intérieur. Les surfaces externe et interne sont bosselées, rugueuses, comportant de nombreuses traces de lissage et de façonnage. Au moins une anse en fer à cheval est connue. Le cordon qui la constitue est appliqué dans une gouttière préalablement imprimée dans la pâte. Le cordon est lisse, de section triangulaire, le sommet émoussé. D'autres tessons présentent des cordons lisses ou digités de section arrondie. Ils sont solidarisés à la surface suivant le même mode que l'anse en fer à cheval, avec impression d'une gouttière en surface de la panse.

Le vase 4 (fig. 8, nº 5). Il s'agit d'un fragment de bord auquel est accolé un cordon triangulaire lisse. Le bord est arrondi et éversé. De couleur rouge, les surfaces sont granuleuses, le dégraissant, un sable siliceux, est apparent et en relief. Les surfaces sont très probablement érodées et le tesson est roulé comme le confirme l'état des tranches.

Le vase 5 (fig. 7, nº 2). C'est un tesson isolé, du haut d'un vase. Le bord est arrondi. Sous le bord, trois rangées successives d'impression au doigt sont visibles. Une bande horizontale vide marque la présence d'un cordon lisse décollé, disposé horizontalement. Les surfaces présentent un aspect granuleux et le dégraissant, un sable siliceux, est apparent. Les surfaces sont sans doute érodées, mais le tesson n'est pas roulé car les tranches sont fraîches.

Le vase 6 (fig. 8, nº 3). Il possède un diamètre d'environ 10 cm, il est à peine fermé et présente à sa base un départ d'un point d'inflexion. Le bord interne est nettement ourlé, caractéristique que l'on retrouve sur le vase 2 (fig. 7, nº 4).

Un fond plat avec départ de panse (fig. 8, nº 2) présente une pâte du type de celle du vase 3. Des cassures sont visibles dans la tranche pour la panse et le fond. Le fond est cassé en morceaux. Il est très probable que l'ensemble soit monté suivant la technique du pâton appliqué en quinconce, la jonction s'effectuant au milieu de la tranche. Le fond est, lui, fabriqué à l'aide de pâtons agglomérés entre eux.

DISCUSSION

PARIS « RUE FARMAN »

Les vases de la « rue Farman » (fig. 1) sont caractérisés par des cordons arciformes dont un possède une branche pointue, l'autre arrondie (BRUNET 2009). Un des cordons (fig. 1, nº 2) possède les mêmes caractéristiques technologiques que le vase muni d'un bouton à dépression centrale (fig. 1, nº 3), qui ne trouve pas de véritable corollaire convaincant, mais ses caractéristiques, vase fermé, col redressé, bord aplati, s'intègrent dans les productions du Bronze ancien.

MOUY-SUR-SEINE « LE GRAND GUÉ »

Le vase découvert en surface de la structure 17-16 (fig. 2, nº 1) est rattachable à la céramique commune caractéristique du Campaniforme. Les cordons lisses de section triangulaire disposés sous le bord sont connus dans toute l'Europe occidentale (BESSE 2003). En France septentrionale, ils appartiennent aux vases du type 1, à bord éversé, lèvre équarrie, cordon préoral à section en V (BRUNET *et alii* 2008b). Régionalement, un exemplaire a été découvert à Marolles-sur-Seine sur le vaste site de la « Butte de Saint-Donain » (DEGROS, GOUGE, TARRÊTE 1982).

Les trois vases de la structure 12-12 possèdent des formes complexes, ce qui les différencie de ceux du Néolithique final. Le premier (fig. 2, nº 3), non décoré, est ubiquiste. Néanmoins, sa forme appartient au type 4a de la typologie des vases du Bronze ancien/moyen du sud de la plaine du Rhin supérieur (DENAIRE, CROUTSCH 2010, p. 169).

On connaît en Île-de-France des vases ornés de digitations couvrantes à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) « Le Grand Godet » (BRUNET, DURBET, HADJOUIS 2008). Sur le même site, un des vases est orné de boutons sous le bord au point d'inflexion. À Châtres-sur-Cher (Loir-et-Cher) « Les Augeries », un vase possède un cordon plastique lisse disposé

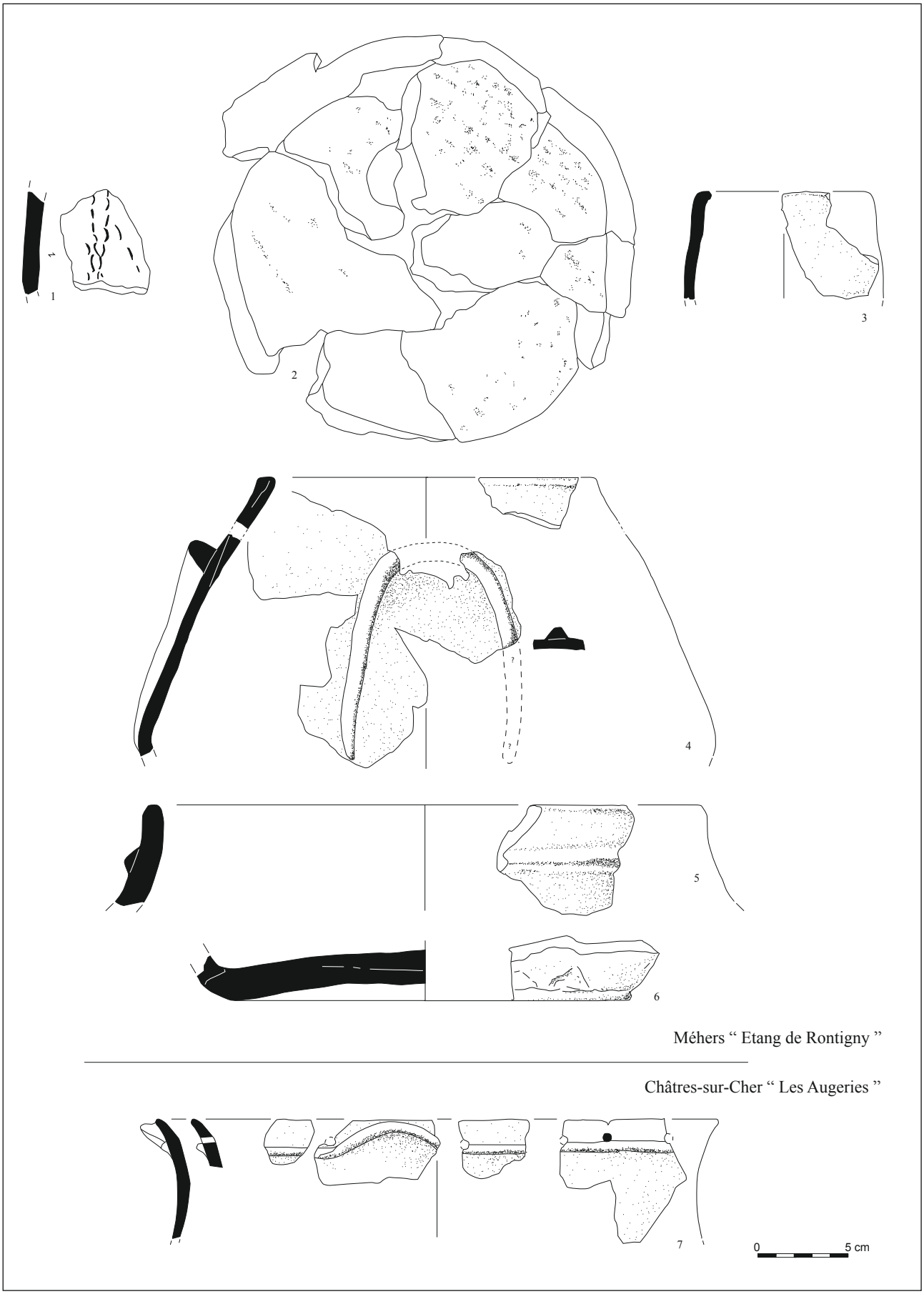

Fig. 8 - Céramique de Méhers « Étang de Rontigny » et de Châtres-sur-Cher « Les Augeries » (Loir-et-Cher).
© Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

immédiatement sous le bord. De plus, une ligne de perforations disposée sous le bord (RANGER 2001) évoque, une fois de plus sur ce site, la céramique d'accompagnement campaniforme (fig. 8, n° 7) (BESSE 2003). Bien que ces trois vases possèdent quelques caractéristiques qui se rapprochent de celles de vases d'autres sites de cette phase, ils demeurent inédits et sans comparaisons directes, donc aucun parallèle n'est satisfaisant, malgré une synthèse récente sur la Bassée (GOUGE, PEAKE 2005), et en vallée de Marne (BRUNET 2009). Mais l'ensemble de ces céramiques se rapporte à l'étape 3 du Néolithique final ou au début du Bronze ancien (SALANOVA *et alii* 2011).

NANTERRE « AVENUE JULES QUENTIN »

Les deux vases (fig. 3, n°s 9 et 10), bien que découverts en deux endroits distincts, possèdent les mêmes caractéristiques technologiques. Le caractère inédit de la forme du premier empêche toute comparaison. Le second vase correspond au type 8 de la céramique commune campaniforme, au bord souligné d'une rangée de perforations équidistantes, au-dessus d'un cordon horizontal, le plus souvent à section triangulaire (BESSE 2003, p. 91). On note toutefois une certaine différence avec le type canonique puisque l'exemplaire de Nanterre possède un col ourlé orné d'une languette. Cet élément, bien que se rapportant au type 8, constitue un caractère inédit. Leur répartition est centrée sur le midi de la France, mais quelques exemplaires sont connus en Bourgogne, un en Bretagne, d'autres en Suisse, enfin au sud de l'Allemagne (*ibid*, p. 103). Ce tesson est donc l'un des premiers recensés dans le Bassin parisien et semble donc s'inscrire dans le domaine culturel méridional (France, Italie du nord) de la céramique commune du Campaniforme en Europe continentale (*ibid*, p. 164). Des exemplaires inédits sont connus en Charente-Maritime (Gomez de Soto, communication personnelle) et en Charente, au « Bois de Mativo » à Magnac-sur-Touvre (GOMEZ DE SOTO 1980, fig. 7, n° 1).

COMBS-LA-VILLE « ZAC DES COUTURES »

Le premier vase caréné (fig. 3, n° 6) est d'un type inconnu en vallée de Marne. Les seuls éléments carénés répertoriés sont ceux découverts au sein de la structure 31 de l'avenue de la Résistance à Chelles (BRUNET 2009, fig. 7, n°s 4 et 5). Mais ceux-ci, d'un diamètre plus petit, diffèrent surtout par l'orientation différente de la panse. En revanche, le second vase est directement comparable à celui des « Rouges Chaperons » à Saint-Pathus (*ibid*, fig. 3, n° 8). Seule la section du cordon diffère. Le même type a été retrouvé sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin dans le Loiret (FROQUET, CREUSILLET, DAUPHIN 2000). Enfin, le troisième vase est trop peu conservé pour qu'on puisse en tirer un enseignement.

VILLENEUVE-LE-ROI,
« ZONE SUD DE L'AÉROPORT D'ORLY »

L'essentiel de l'information se concentre dans deux structures 9-02 et 27-01 (fig. 3). L'argumentation chronologique repose sur la présence d'un cordon arciforme décoré de coups d'ongle (fig. 3, n° 5), dont la production est majoritairement connue dans les phases postérieures au Campaniforme ou au Bronze ancien.

Associée à ce cordon arciforme, la fosse 27-01 a livré un col à bord aplati décoré d'incisions verticales (fig. 3, n° 4). Ces incisions ne sont pas connues dans le répertoire décoratif habituel du Bronze ancien régional, et constituent le premier élément de ce type. La fosse 9-02 possède deux vases différents présentant les mêmes caractéristiques. Les incisions sur les bords, comme celles verticales sur le col, sont absentes des gisements ayant livré du Bronze ancien en région Centre, à l'exemple du site des « Dix-Neuf » à Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire (VERJUX 1989).

MOISSY-CRAMAYEL
« PARC DE CHANTELOUP »

Le caractère le plus ancien correspond au vase muni de perforations préorales (str. 12932) (fig. 5, n° 3). Néanmoins, la lèvre en biseau dont la face interne correspond à une facette est le premier exemplaire connu en Île-de-France. Ce vase se rapproche des vases épi-campaniformes sans pour autant posséder un cordon plastique de section triangulaire. Les autres vases entrent dans les ensembles céramiques de la fin du IIIe millénaire dont les vases fermés à cordon plastique accrochés immédiatement sous le bord reconnus à la « Route de Varreddes à Meaux » (PARIAT, BRUNET, COTTIAUX 2006, fig. 8, n°s 1 et 2).

Le vase à carène décoré d'incisions trouve un corollaire avec les productions découvertes à Villeneuve-le-Roi « Zone sud de l'Aéroport d'Orly » (fig. 4, n° 6).

CHARNY « LES CHAMPS DE CHOISY »

Si la qualité de la pâte, le petit cordon plastique triangulaire et l'anse (fig. 6, n° 5 à 7) évoquent les productions du Bronze moyen, aucun de ces éléments ne se rapporte à ce que l'on connaît en vallée de Marne. Seuls les petits cordons plastiques sont connus au Bronze moyen à Chessy « Le Bois des Livrains », mais ils sont décorés de digitations (DURAND 2000). À Chelles « Le Marché », les cols fermés surmontés d'un bord aplati individualisé sont attestés (CHARAMOND 2011). Aucun exemplaire de ce type n'est connu en vallée de Marne. Ces maigres comparaisons ne s'étoffent guère plus, si l'on quitte le secteur du Bassin parisien.

Néanmoins, deux profils rentrants munis d'anses rubanées sont connus à Saint-Hilaire « La Brousse » dans le Limousin (LAMBERT, LAMBERT-ROULIÈRE 1985 ; HERNANDEZ, LÉGER, VUAILLAT 1989, fig. 10 n°s 7-8). Cet ensemble vient d'une fosse-dépotoir. On y trouve associés des vases biconiques avec ou sans anses rubanées, munis de cols rentrants à bord plat légèrement rentrants, des cordons digités ou incisés, des décors poinçonnés avec des incisions en bandeaux. Par ailleurs, on note la présence d'un petit vase hémisphérique à bord droit qui lui confère un profil assez aplati. Bien que l'exemplaire de Charny soit ouvert, l'association de vases rentrants munis d'anses rubanées, de petits diamètres surbaissés et cordons incisés est à noter. L'ensemble de Saint-Hilaire est mal daté : du Bronze ancien ou moyen, ou de la transition des deux périodes (GOMEZ DE SOTO 1995).

En Suisse, dans le canton de Neuchâtel, à Marin NE « Le Chalvaire » le principal niveau d'occupation (couches 4 et 5 datées entre le Bronze moyen 1 et 2) montre des cols concaves à bord aplatis mais individualisés (ROUVINEZ 1998, fig. 3, n°s 66, 67 ; fig. 8, n°s 192 à 197) et des anses en ruban de même type que celle de Charny.

MÉHERS « ÉTANG DE RONTIGNY »

Les comparaisons ne sont pas aisées car aucun vase ne trouve réellement de comparaison directe régionale (fig. 7 et 8). Cependant, individuellement, chaque caractère, tant morphologique que décoratif, est discriminant et permet de proposer un cadre chronologique.

Ainsi, les anses en croissant, en fer à cheval ou en arceau suivant les auteurs sont représentées au niveau national. L'exemple le plus ancien a été découvert sur le gisement de Saint-Just, en contexte funéraire (Gif 5235 3940 +/- 80 BP, en datation calibrée à 2 σ : de - 2834 à - 2151 cal. BC) (BRIARD, GAUTIER, LEROUX 1995). Ce type de préhension est aussi représenté sur la céramique d'accompagnement campaniforme des sites littoraux de Vendée et de Charente-Maritime (GOMEZ DE SOTO 1995 ; GOMEZ DE SOTO, JOUSSAUME, PAUTREAU 1996, p. 500). C'était également un élément caractéristique de l'ancien Groupe des Urnes à décor plastique (BLANCHET 1984). Ces découvertes sont rares en région Centre. Ainsi, dans la vallée du Loir, elles sont associées à de la céramique d'accompagnement de type ou tradition campaniforme mais sans céramique décorée, ce qui les rattacherait plutôt au Bronze ancien. En Saintonge, ce décor ou moyen de préhension est également présent en contexte du Bronze ancien (ROUSSOT-LARROQUE *et alii* 1987 ; GOMEZ DE SOTO 1995).

Les cordons triangulaires lisses sous le bord agrémentent la céramique d'accompagnement (RANGER 1996), s'observent sur les sites qui semblent plus tardifs comme à Saumeray (Eure-et-Loir). Sur le site de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin « Soulaire » (Loiret), il s'agit d'urnes à profil éversé comme le vase 4 (FROQUET, CREUSILLET, DAUPHIN 2000, fig. 8, n° 5) ; les cordons sont cependant moins épais et les vases de moindre contenance.

Les cordons orthogonaux ornant les jarres sont essentiellement représentés dans la partie sud-est de la France et en Suisse, en contexte de la culture du Rhône. Dans la région, cette thématique décorative est également signalée sur le gisement de « La Groutte » (Cher), sans plus de précision de contexte cependant (HUGONIOT, HUGONIOT, VANNIER 1980). Dans l'Indre, ce décor de cordon orthogonal est aussi présent parmi le rare mobilier du Bronze ancien ou moyen du site de l'aéroport de Châteauroux-Déols (HAMON *et alii* 1995). Dans son étude, Jean-François Buard date ce type de décor de la dernière phase du Bronze ancien recalée entre le XVIIIe et le XVIIe s. avant notre ère (BUARD 1996). Mais de nouveaux recalages recentrent ces décors vers la fin du Bronze ancien, au milieu du XVIe s. (GERLOFF 2007, p. 125).

Le décor de coups d'ongle en panneau et en rangées est signalé en Saintonge, à Port-des-Barques (GOMEZ DE SOTO 1982), à Saint-Léger « La Palut » (ROUSSEAU-LARROQUE *et alii* 1987) et à Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire (VERJUX 1989). Les décors de cordons parallèles pincés sont très

présents dans le corpus de Méhers. Ils rappellent certains décors provenant du corpus de Saint-Pierre-des-Corps « les Dix-Neuf » (VERJUX 1989, fig. 5, n°s 6, 7, 9 à 12). Toujours du même site provient un tesson décoré de bandes verticales réalisées dans la pâte fraîche, avec une pointe mousse et des impressions à l'ongle tout comme sur le site que nous étudions. Seul le vase de Port-des-Barques présente un décor couvrant en panneau ; il est associé à des cordons digités en arceau. À « La Palut », c'est le décor de coups d'ongle qui semble être couvrant. On note le même décor aux « Champs Battazards » à Jarnac en Charente (RANCHÉ *et alii* 2006).

ASPECTS CHRONOLOGIQUES

La confrontation des données entre les nouveaux sites et ceux déjà publiés (BRUNET 2009) montre une disparité des formes et des décors qui pour une part s'apparentent, soit à ceux de la céramique d'accompagnement campaniforme, soit d'autre part du Bronze ancien, sans que la typologie de cette dernière période ne soit clairement définie dans la région considérée. On note, par exemple, des comparaisons directes avec la céramique d'accompagnement sur les sites de Mouy-sur-Seine ou de Nanterre, un ensemble regroupé autour du Bronze ancien, Villeneuve-le-Roi (« Zone sud de l'Aéroport d'Orly », « Le Grand Godet », ...) et peut-être une transition vers le Bronze moyen, comme semble l'indiquer l'assemblage de la fosse de Charny.

Afin de démêler les données chronologiques évidentes qui se cachent dans ces productions, un tableau croisé intégrant les différents caractères a été réalisé (fig. 9). Ont été intégrés dans la matrice les vases qui possèdent au moins deux indices (bord plat, cordon arciforme par exemple), mais aussi les indices contemporains entre plusieurs vases des quelques ensembles de comparaison qui structurent le tableau : fosses de Mouy-sur-Seine, de Villeneuve-le-Roi « Le Grand Godet ».

Le tableau croisé montre que certains caractères sont utilisés de façon récurrente, et n'apportent pas de liaison chronologique : bords, cols ourlés et bords plats sont constamment présents et ont été exclus du tableau.

Après le traitement des données, tout en sachant la vulnérabilité de l'entreprise liée au faible corpus et au manque d'associations, une diagonale se dessine, sans pour autant détacher véritablement de groupes distincts. Cet état de fait est somme toute logique, puisque intuitivement, les céramiques ne révèlent pas de groupes bien séparés. Toutefois, ce tableau servira de guide pour la discussion.

En premier lieu, le sens chronologique du plus ancien au plus récent est disposé du haut vers le bas du tableau si l'on se réfère aux comparaisons technologiques des sites de Mouy-sur-Seine et de Nanterre avec la céramique d'accompagnement campaniforme. Le vase épi-cordé de Lesches, doté d'une datation radiocarbone, renforce ce constat (BRUNET, CONVERTINI, SALANOVA 2011).

En second lieu, la matrice semble s'ordonner selon quatre groupes :

1 – un ensemble regroupant les vases munis de cordons lisses horizontaux ou curvilignes, portant parfois une languette. Ce sont tous des vases fermés à cols ouverts ou droits plus ou moins développés. La section de ces cordons est soit triangulaire, soit arrondie. Sur les 11 occurrences, la section triangulaire regroupe plus des deux tiers des cordons. Deux cordons ondulent soit au sommet de la panse, soit sur le développement du col. Un seul cordon est décoré de boutons que l'on retrouve isolés sur un des vases du « Parc de Chanteloup » à Moissy-Cramayel et à la « rue Farman » à Paris, à la même hauteur que les cordons ondés. Le rapport entre le diamètre à l'ouverture du vase et la hauteur du cordon varie de 0,08 (très proche du bord) à 0,22 cm (la hauteur du cordon égale le cinquième du diamètre), avec une moyenne de 0,16 cm. Un seul vase est orné de digitations couvrantes. Enfin un vase est muni de perforations préorales ;

2 – un ensemble de vases fermés correspondant à l'ensemble précédent, mais s'y ajoute une forme biconique, un profil à carène surmonté d'un épaulement et un col rentrant démarqué de la panse supérieure par un point d'inflexion. Cinq vases sont décorés d'incisions horizontales ou verticales. La fosse 27-01 de Villeneuve-le-Roi « Zone sud de l'Aéroport d'Orly » associe ce type de décor avec un cordon arciforme qui apparaît donc dans ce groupe. On remarque que ce type de cordon est constitué par une branche pointue et une arrondie (BRUNET 2009). Ces cordons sont systématiquement accrochés sur le bord. Ils pourraient constituer une évolution du cordon ondulant du groupe précédent ;

3 – un ensemble, le plus conséquent, regroupe les autres cordons arciformes, mais tous ne s'accrochent pas sous le bord à un vase à perforation préorale associé à un cordon plastique à digitations lâches.

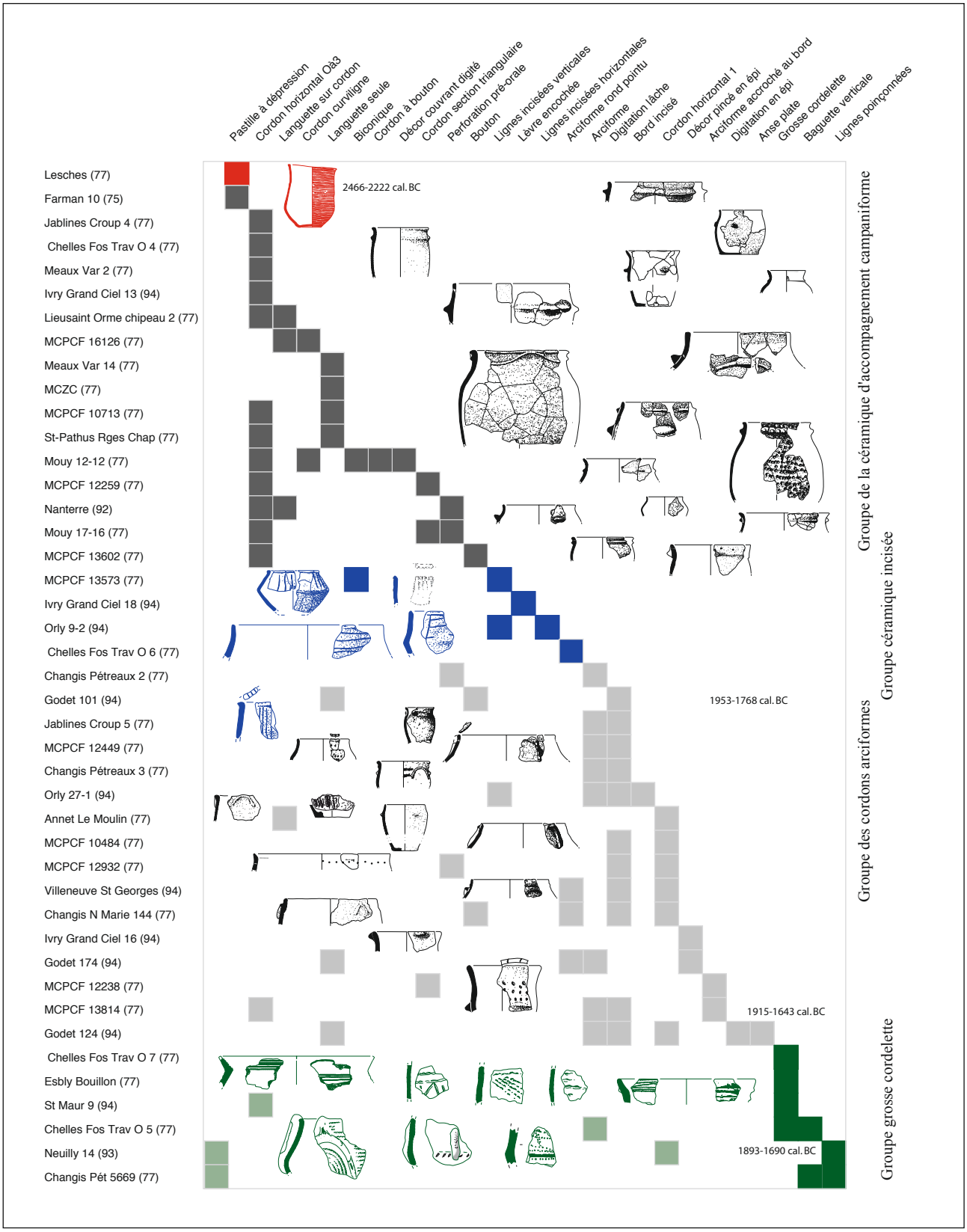

Fig. 9 - Diagramme croisé de la céramique de la vallée de la Marne et des sites de l'étude : Farman : Paris, rue Farman ; Saint-Pathus Rges Chap : Saint-Pathus « Les Rouges Chaperons » ; MCZC : Moissy-Cramayel « Zac de Chanteloup » ; Meaux Var : Meaux « Route de Varreddes » ; MCPCF : Moissy-Cramayel « Parc de Chanteloup » ; Chelles FOS TRAV : Chelles « Le Fossé de Travers Ouest » ; Godet : Villeneuve-le-Roi « Le Grand Godet » ; Changis Pét : Changis-sur-Marne : « Les Pétreaux » ; N Marie : Changis-sur-Marne « La Noue Marie » ; Neuilly : Neuilly-sur-Marne « La Haute Île » ; Villeneuve-St-Georges : « Villeneuve-Saint-Georges « La Saussaie Pidoux » ; Saint-Maur : Saint-Maur « Le Beach-La Varenne » ; Orly : Orly « Plateforme aéroportuaire d'Orly, zone sud ». © Dessin : P. Brunet, R. Irribarria (INRAP).

(Les céramiques et la bibliographie des sites non mentionnées dans cet article, mais intégrées dans ce diagramme sont incluses dans BRUNET *et alii* 2009).

L'apparition de cette dernière caractéristique est renforcée par des motifs plastiques pincés et des lignes de digitations en épis. On note une certaine incohérence avec la présence du vase à perforation préorale qui devrait être associée au premier ensemble ;

4 – Enfin sont associés les vases ou les tessons décorés à la grosse cordelette. L'un d'entre eux orne le pourtour d'un cordon arciforme. On constate aussi que ce groupe intègre les décors micro-pointillés et les fins cordons plastiques orthogonaux comme ceux de Neuilly-sur-Marne.

Nous disposons de quatre dates radiocarbone. La première concerne le vase de Lesches, deux calent l'ensemble 3 et la quatrième l'ensemble 4, correspondant aux céramiques décorées à la grosse cordelette d'Esbly (Seine-et-Marne) :

- Lesches « les Prés du Refuge », os associé au vase : GrA-30636 : 3870 +/- 35 BP, en datation calibrée à 2 σ : de - 2466 à - 2222 cal. BC ;
- Villeneuve-le-Roi, « le Grand Godet » : structure 101 (os) : Ly-3714 (GrA) : 3540 +/- 35 BP, en datation calibrée à 2 σ : de - 1953 à - 1768 cal. BC ;
- Villeneuve-le-Roi, « le Grand Godet » : structure 124 (os) : GRA-15866, Ly-1180 : 3470 +/- 50 BP, en datation calibrée à 2 σ : de - 1915 à - 1643 cal. BC ;
- Esbly, « les Bouillons » : tranchée 7, structure 1 (os) : GrA-34108 : 3475 +/- 40 BP, en datation calibrée à 2 σ : de - 1893 à - 1690 cal. BC.

Le premier groupe est corrélé avec celui de la céramique d'accompagnement campaniforme. Nous ne disposons malheureusement d'aucune date afin d'étayer cette hypothèse. On note toutefois des rapprochements évidents : les cordons de section triangulaire et perforation préorale disposés sous le bord y sont bien présents, bien que l'on retrouve un exemplaire dans un autre groupe (Moissy-Cramayel, « Parc de Chanteloup », 12932). Cette phase occupe les derniers siècles du IIIe millénaire.

Le second groupe, les vases décorés d'incisions horizontales et verticales, semble s'inscrire postérieurement. Mais cette hypothèse ne tient qu'avec une seule association, un cordon arciforme décoré de coups d'ongle (structure 27-01 de Villeneuve-le-Roi).

Le troisième groupe, le plus conséquent, et étayé d'associations fiables données par le « Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi et par ses deux datations radiocarbones, marque les premiers siècles du IIe millénaire. La présence d'un vase à perforation préorale qui appartient à la céramique d'accompagnement est liée à son association avec un cordon à digitation lâche que l'on ne retrouve pas dans la première phase (Moissy-Cramayel, 12932, fig. 5, n°s 2 et 3). Mais il ne s'agit pas d'un ensemble clos. Néanmoins l'architecture du bord, avec une facette interne, n'est pas connue dans cette phase (fig. 5, n° 3). Ce vase est pourtant directement comparable avec le site des « Augeries » à Châtres-sur-Cher (LANG 1999) associé dans une même zone avec un cordon lisse directement accroché sur le bord et surligné de perforations préorales. Toutefois, il ne semble pas correspondre avec un cordon arciforme, mais plutôt à un cordon ondé que l'on retrouve dans notre phase 1. Sur le même site, un autre bord associe perforations préorales et cordon ondé. Comme on peut le constater, cordon ondé, et perforations, parfois associés, semblent bien s'intégrer dans le groupe de la céramique d'accompagnement campaniforme.

Enfin, on s'étonne de la présence des décors à la grosse cordelette étayée par une datation radiocarbone entre le XIXe et le XVIIe s. avant notre ère à Esbly. Ce type est plus large que la cordelette campaniforme. Les rares vases dont on dispose montrent une évolution du type par l'architecture très démarquée du col à rupture externe et facette interne, annonçant sans doute les formes connues au Bronze moyen, puis au Bronze final. Le caractère tardif du décor cordé n'est pas isolé et est reconnu jusque dans le Massif central. Aux « Patureaux » à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), une fosse associant un vase en tonneau décoré de deux cordons digités horizontaux, un tesson incisé et un autre décoré de lignes d'impressions à la cordelette disposées en chevron est directement comparable avec ceux découverts à Esbly (LOISON 2003, fig. 66). Les deux sites ont fait l'objet d'une datation C14 : GrA-34108 : 3475 +/- 40 BP, soit de - 1893 à - 1690 cal. BC à Esbly, et Ly 6015 : 3285+/- 65 BP, soit de - 1731 à - 1443 cal. BC à Clermont-Ferrand. À Saintes (Charente-Maritime) une fosse du Bronze ancien, dans laquelle ont été mis au jour plusieurs tessons décorés d'impressions horizontales à la cordelette, a été datée de Ly-8645 : 3565 +/- 45 BP, 2017 à 1760 cal. BC (PAUTREAU, MORNAIS 1999).

COMPARAISONS

Le premier groupe réunit plusieurs types de la typologie de la céramique commune rattachable au Campaniforme : les types 1 à 5 regroupant les vases à cordons de section triangulaires et/ou à perforations préorales (BRUNET *et alii* 2008b).

Les affinités avec le groupe bourguignon-jurassien récemment défini (SALANOVA, DUCREUX 2005) sont nombreuses sauf en ce qui concerne la thématique décorative. Les cordons ondés, parfois munis de languettes, sont connus dans le Puy-de-Dôme à Pont-du-Château « La Croze », associés à un tesson à décor campaniforme au peigne attribué aux derniers siècles du IIIe millénaire (LOISON 2003, p. 59-63, fig. 68).

Le site de Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire (VERJUX 1989) associe des vases à forme biconique, des barrettes verticales et des motifs incisés horizontaux et parfois verticaux que l'on retrouve dans une moindre mesure dans notre groupe 2. Quelques décors pincés se retrouvent aussi, formant des bourrelets qui ont été ici lissés. Bien que différents, quelques similitudes avec les motifs pincés à l'ongle sont connus en Val-de-Marne au « Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi, et sur la « ZAC des Bords de Seine » à Ivry-sur-Seine (RICARD 2002), sur un vase de forme également très fermée. Mais l'analogie des vases de Saint-Pierre-des-Corps avec celui de Villeneuve-le-Roi « Zone sud de l'Aéroport d'Orly » avec ses décors incisés moins couvrants, et la forme biconique (fig. 4, n° 6) décorées d'incisions verticales alternées de Moissy-Cramayel semble opérante.

En ce qui concerne le groupe 3, le site de Méhers « Étang de Rontigny » en Loir-et-Cher a livré un secteur de faible surface où plusieurs vases fermés associent cordon horizontal de section triangulaire, cordon arciforme et pincements couvrants (fig. 7 et 8). Un autre vase présente les mêmes caractéristiques, paroi fermée, bord aplati et cordons décorés de coups d'ongle (VATAN 2002). On note aussi un vase probablement biconique à bord plat muni d'un cordon arciforme lisse très développé (fig. 8, n° 4) que l'on pourrait directement comparer au vase 12238 de Moissy-Cramayel (fig. 4, n° 3), si ce cordon n'était pas accroché directement sous le bord. Enfin, un tesson est marqué par deux lignes de coups d'ongle.

Les caractéristiques des vases de Méhers les plus pertinentes semblent être les motifs de cordons orthogonaux qui, dans l'est de la France et en Suisse, sont bien calés entre le XVIIIe et le XVIIe s. avant notre ère. Bien que mal datés, les décors couvrants de coups d'ongle semblent également appartenir à la fin du Bronze ancien, voire au début du Bronze moyen et caractérisent les découvertes du centre ouest de la France pour cette période. Les formes des vases d'Île-de-France semblent aussi se rapprocher de cette zone géographique comme les décors incisés posés en métopes, qu'on peut comparer aux exemples inédits en centre-ouest, « grotte des Perrats », avec variantes réalisées à la cordelette (GOMEZ DE SOTO 1995 et communication personnelle).

Il semble donc probable que l'ensemble de Méhers appartienne à la dernière phase du Bronze ancien, entre le XVIIIe et le XVIe s. Durant cette période, la partie ouest du Berry et sans doute le sud de la Touraine se rattacheraient au centre ouest de la France avec ses découvertes de Saint-Pierre-des-Corps et de Méhers. Ces affinités étaient déjà pressenties avec les vases issus de dragages de la Loire, à Amboise en Indre-et-Loire. Ces « pichets » mono-ansés trouvent des comparaisons avec notamment l'ensemble de la « Palut » à Saint-Léger en Charente-Maritime (BOUCHET *et alii* 1990 ; BRUNET *et alii* 2008b). Affinités qu'il faudrait étendre à la Rhénanie (CORDIER 2009), sans doute durant la phase 2 du Bronze ancien et qui affirment un peu plus cette diagonale stylistique du Bronze ancien Île-de-France/Centre/Pays de la Loire/centre ouest avec des affinités nord-orientales.

CONCLUSION

La céramique d'accompagnement campaniforme et sa tradition sont clairement définies et calées en Île-de-France dans les derniers siècles du IIIe millénaire. Les affinités avec le groupe bourguignon-jurassien, sans la composante décorative, et jusqu'en centre ouest sont directes.

En revanche, les trois groupes stylistiques des vases à incisions, à cordons arciformes, à décors à la cordelette, montrent de multiples comparaisons sur toutes les périphéries de l'Île-de-France, dans le centre de la France, en Normandie, ...

Mais la diagonalisation ne permet pas de savoir si ces trois composantes reflètent le corpus de la céramique du Bronze ancien, ou marquent des étapes chronologiques. Mais on remarque que les vases à panse arrondie à cols plus ou moins ouverts semblent dans la continuité de la céramique d'accompagnement campaniforme, et que les groupes de vases à incisions présentent des profils biconiques ou anguleux.

L'hypothèse présentée, sans véritables éléments de réponse, doit être validée par l'augmentation du corpus et par une prise en compte de toutes les autres composantes hors céramique, ainsi que par le réexamen des collections pour une analyse technologique, telle qu'elle a été entamée sur les sites de Mouy-sur-Seine et de Moissy-Cramayel. Comme toute sériation proposée avec un corpus donné, somme toute assez modeste, il ressort que certaines

associations ne tiennent qu'à deux caractères présents sur le même vase. Il convient donc de prendre cette sériation non pas comme une démonstration définitive à caractère typologique et chronologique, mais comme le résultat d'un constat actuel, avec les données présentes, susceptibles d'évolution. Rendez-vous est pris pour une meilleure compréhension de la composition des assemblages du Bronze ancien, en identifiant les données inexploitées, en autorisant la fouille de sites caractérisés par l'indigence des indices immobiliers et mobiliers, enfin en corrélant le corpus avec des datations radiocarbones systématiques. Les quelques avancées dans ce domaine, depuis moins d'une dizaine d'années, sont un encouragement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BATZ J.-C., CASADEI D. (1996) - Moissy-Cramayel « Les Viviers », *Bilan scientifique de la région Île-de-France 1995*, SRA Île-de-France, p. 165-169.

BESSE M. (2003) - L'Europe du 3e millénaire avant notre ère, les céramiques communes au Campaniforme, *Cahiers d'Archéologie romande*, 94, Lausanne, 223 p.

BLANCHET J.-C. (1984) - Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France, *Mémoires de la Société préhistorique française*, 17, 608 p.

BOUCHET J.-M., BURNEZ C., ROUSSOT-LARROQUE J., VILLES A. (1990) - Le Bronze ancien de la vallée de la Seugne : La Palut à Saint-Léger, *Gallia Préhistoire*, 32, p. 237-273.

BRIARD J., GAUTIER M., LEROUX G. (1995) - Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just, Ille-et-Vilaine, *Document préhistorique*, 8, 175 p.

BRUNET P., DURBET G., HADJOUIS D. (2008a) - Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), *Revue archéologique d'Île-de-France,* 1, p. 95-112.

BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., MAGNE P., RICHARD G., SALANOVA L., SAMZUN A. (2008b) - Les ensembles céramiques de la fin du IIIe millénaire (2300-1900 avant notre ère) dans le Centre Nord de la France, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105 (3), p. 595-615.

BRUNET P., avec la collab. de CHARAMOND CH., CHARAMOND C., COTTIAUX R., COUTURIER D., DELATTRE V., DURAND J.-C., GOSSELIN R., LAFAGE F., LANCHON Y., MONCHABLON C., SAMZUN A. (2009) - De la fin du Campaniforme à l'aube du Bronze moyen dans la basse vallée de Marne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106 (2), p. 329-356.

BRUNET P., CONVERTINI F., SALANOVA L. (2011) - Un vase épi-cordé aux Prés du Refuge, Lesches (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire,* XLIe supplément, CNRS éditions, Paris, p. 57-62.

BUARD J.-F. (1996) - La céramique d'habitat en domaine circum-jurassien au début du deuxième millénaire avant notre ère, dans : MORDANT C., GAIFFE O. (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*, Colloque sur les Fondements culturels, techniques, économiques et sociaux des débuts de l'âge du Bronze, Congrès national des sociétés savantes, 117, section de pré- et protohistoire (Clermond-Ferrand, 27-29 oct. 1992), Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 303-324.

CAPARROS T. (2011) - *Athis-Mons(Essonne), Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), Zone sud de l'Aéroport d'Orly*, *Rapport de diagnostic*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France.

CHARAMOND C. (2011) - *Chelles (Seine-et-Marne - Île-de-France) : «Marché Public - 51bis, avenue de la Résistance» Rapport final d'opération, DRAC Île-de-France* - SRA, Ville de Chelles, Service archéologique municipal, AFAN - Direction interrégionale Centre / Île-de-France, 112 p.

CORDIER G. (2009) - *L'Âge du Bronze dans les pays de la Loire moyenne*, Joué-lès-Tours, éd. La Simarre, 702 p.

DEGROS J., GOUGE P., TARRÊTE J. (1982) - Céramique néolithique à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), Découvertes récentes, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 79 (2), p. 56-60.

DENAIRE A., CROUTSCH C. (2010) - Du Campaniforme à la fin du Bronze ancien en Alsace : essai de synthèse chronologique, dans : *Du Néolithique final au Bronze ancien dans le nord-est de la France. Actualité de la recherche*, Actes de la table ronde internationale de Strasbourg organisée par l'UMR 7044 du CNRS. Zimmersheim, Association pour la Promotion de la Recherche archéologique en Alsace, p. 165-186.

DESRAYAUD G. (2011) - *Moissy-Cramayel « Zac de Chanteloup », section A1*, *Rapport de diagnostic*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France

DESRAYAUD G., WARMÉ N. (en cours) - *Moissy-Cramayel « Chanteloup », Parc d'activités Prologis, zone sud centrale*, *Document final de synthèse*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France.

DURAND J.-C. (dir.), BOSTYN F., BRUNET P., DELATTRE V., LANCHON Y. (2000) - *Chessy, « Le Bois des Livrains », document final de synthèse de fouille préventive*, SRA Île-de-France, Saint-Denis, AFAN.

FROQUET H., CREUSILLET M.-F., DAUPHIN J. (2000) - *Une enceinte de l'âge du Bronze à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret), Pont ouest, accès sud à Orléans, au lieu-dit « Soulaire », document final de synthèse*, AFAN Centre / Île-de-France, Orléans, 57 p.

GERLOFF S. (2007) - *Beyond Stonehenge: Essays on the Bronze Age* in Honour of Colin Burgess, ed. C. Burgess, P. Topping & F. Lynch, Oxford, Oxbow Books, 427 p.

GOMEZ DE SOTO J. (1980) - *Les Cultures de l'Âge du Bronze dans le Bassin de la Charente*, Éd. Pierre Fanlac, Périgueux, 118 p.

GOMEZ DE SOTO J. (1982) - Céramique à pastillage, cordons en arceau, décor cordé : vers une nouvelle approche du Bronze ancien dans le centre-ouest de la France, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 79 (10-12), p. 424-438.

GOMEZ DE SOTO J. (1995) - *Le Bronze moyen en Occident, La culture des Duffaits et la Civilisation des tumulus*, L'Âge du Bronze en France, 5, Picard, Paris.

GOMEZ DE SOTO J., JOUSSAUME R., PAUTREAU J.-P. (1996) - Le Bronze ancien au sud de la Loire, *Cultures et Sociétés du Bronze ancien en Europe,* Actes du 117e Congrès national des Sociétés savantes, Pré et protohistoire, Clermont-Ferrand, 1992, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 499-501.

GOUGE P., PEAKE R. (2005) - Aux marges du Bronze atlantique, sites et chronologies de la région du confluent Seine-Yonne, dans : *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 333-359.

HAMON T., AMELIN P., FROQUET H., JOYEUX P., MILOR F. (1995) - *Un habitat du Bronze récent en Berry, Aéroport de Chateauroux-Déols, Coings « Le Champs de la Faim », « Les Mardelles », site 36 057 012AP, document final de synthèse de sauvetage urgent*, Orléans, SRA Centre, 129 p.

HERNANDEZ O., LÉGER P., VUAILLAT D. (1989) - Le Bronze moyen en Limousin, *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, Actes du 113e congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg-Haguenau, 1988, Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 331-350.

HUGONIOT E., HUGONIOT J.-Y., VANNIER B. (1980) - Le camp de César, coupe du rempart. Commune de La Groutte (Cher), dans : *Études sur le Néolithique de la région Centre*, Actes du 5e Colloque interrégional sur le Néolithique, Saint-Amand-Montrond, 28-30 octobre 1977, p. 100-111.

LAMBERT G., LAMBERT-ROULIÈRE M.-J. (1985) - Les vestiges protohistoriques du château de Crozant de l'âge du Bronze ancien à la fin du premier âge du Fer, *Crozant études archéologiques*, Guéret, APTAC et Verso, p. 87-131.

LANG L., avec la collab. de CREUSILLET M.-F., GIRARD E., LIMONDIN-LOZOUET N., MILCENT P.-Y., MUSCH J., SALANOVA L. (1999) - *Le site néolithique et protohistorique n° 6, Châtres-sur-Cher « Les Augeries » (Loir-et-Cher), DFS de fouille archéologique, Autoroute A 85, Tours-Vierzon, section M1, Theillay / Villefranche-sur-Cher*, document final de synthèse, AFAN, DRAC-SRA Centre.

LOISON G. (2003) - L'âge du Bronze ancien en Auvergne, Toulouse, *Archives d'écologie préhistorique*, 14, 160 p.

MALLET F. (2006) - Charny (Seine-et-Marne). Une grande villa gallo-romaine, *Archeologia*, 433, p. 42-52.

PARIAT J.-G., BRUNET P., COTTIAUX R. (2006) - La sépulture néolithique final des « Prés du Refuge » au pied des marais de Lesches (Seine-et-Marne), Actes de la Journée d'information du 18 novembre 2006, *Internéo*, 6, p. 111-117.

PAUTREAU J.-P., MORNAIS P. (1999) - Une fosse du Bronze ancien à Saintes, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1, p. 63-70.

PRIÉ A., avec la collab. de PETIT M., DROUHOT C., TROMBETTA P.-J., BULARD A., JOBELOT N., LE BLAY J.-C., GÉRARD D., MAZEREEL F., LENOBLE B., MÉJIAS DE HARO A., BRUNET P., GOSSELIN R., GIRARD E., LECOMTE L., PISSOT V., SIMON L., SAMZUN A. (2009) - *Combs-la Ville (Seine-et-Marne - Île-de-France) : Zac de la Couture. Document final de Synthèse d'opérations archéologiques. Sauvetage urgent zone 1 (14/10/1996 - 2/02/1997) ; Décapage zone 2 (11/11 au 01/12/97),* INRAP Centre / Île-de-France, DRAC-SRA Île-de-France, 95 p.

RANCHÉ C., GOMEZ DE SOTO J., MILLARD N., LOISELLIER L., MIAILHE V. (2006) - Les Champs Battazards à Jarnac (Charente). Apport à la typo-chronologie céramique du Bronze ancien du centre-ouest. *Paysages et peuplements. Aspects culturels et chronologiques en France méridionale. Actualité de la recherche*, Actes des 6e rencontres méridionales de Préhistoire récente, Périgueux, 14-16 oct. 2004, Périgueux, Association pour le développement de la recherche archéologique et historique en Périgord et Préhistoire du Sud-Ouest, (11e supplément), p. 305-318.

RANGER O. (1996) - *Saumeray « Les Pâture »*, *DFS de sauvetage urgent du 15/01/96-19/05/96*, SRA Centre.

RANGER O. (2001) - Châtres-sur-Cher « Les Augeries », *Bilan scientifique de la région Centre 1998*, Direction des Affaires culturelles, SRA Centre, p. 94-95.

RICARD J.-L., avec la collab. de PERRIN S., BADALIAN L., BARROIS B., BRETON C., FALGUERES C., GAUTHIER A., HADJOUIS D., LAURENT M., MARCH R., OBERLIN C., RODRIGUEZ P., WATTEZ J. (2002) - *Ivry-sur-Seine (94) : Grand Ciel. ZAC Bords de Seine. Document Final de Synthèse. Opération réalisée du 15 avril au 30 octobre 1995*, Conseil général du Val-de-Marne, Laboratoire départemental d'archéologie, Villejuif, 3 tomes : tome 1, 307 p., tome 2 : annexes, 111 p., tome 3 : listages, 263 p.

ROUSSEAU-LARROQUE J., BOUCHET J., BOUCHET J.-M., BURNEZ C., GRUET M., VILLES A. (1987) - Site de hauteur et de vallée dans le bassin de la Charente, l'exemple de la Seugne et du Né. *Préhistoire de Poitou-Charente, problèmes actuels,* Actes du 111e congrès national des Sociétés savantes, Poitiers, 1986, Paris, éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 347-384.

ROUVINEZ F. (1998) - Marin NE, Le Chalvaire : habitat de l'Âge du Bronze moyen, *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 81, p. 59-118.

SALANOVA L., DUCREUX F. (dir.), ARGANT A., CONVERTINI F., GROS O., GROS A.-C., SAINTOT S., avec la collab. de GARDINI M., JEUDY F., OBERLIN C., VIRLOGEUX Y. (2005) - L'habitat campaniforme de La Noue à Saint-Marcel (Saône-et-Loire), éléments de définition du groupe bourguignon-jurassien, *Gallia Préhistoire*, 47, p. 33-146.

SALANOVA L., BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., LANGRY-FRANCOIS F., MARTINEAU R., POLLONI A., RENARD C., SOHN M. (2011) - Du Néolithique récent à l'Âge du Bronze dans le Centre Nord de la France : les étapes de l'évolution chrono-culturelle, 29e colloque interrégional sur le Néolithique : Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen, dans : *Habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère*, 2-3 octobre 2009, Villeneuve-d'Ascq, Revue Archéologie de Picardie, no spécial 28, p. 77-101.

SAMUELIAN N. avec la collab. de AMEYE N., DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN E., BRUNET P., DELATTRE V., GOUTAS N., HACHEM L., IRRIBARRIA R., LEGRAND A., MORET-AUGER F., PEAKE R., RAYATI-MOGHADDAM M., RONCIN O. (2011) - *Mouy-sur-Seine « Le Grand Gué », « Les Chenevières » et « Les Pierres de Neuvry» (Seine-et-Marne). Rapport de diagnostic*. Paris, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France, 109 p.

SOUFFI B., MARTI F., avec la collab. de GRISELIN S., CHAUSSE C., BRIDAULT A. (2011) - *Paris, 15ème arrondissement, 62, rue Henry Farman : évolution culturelle et environnementale d'un site stratifié en bord de Seine, du Mésolithique au premier Âge du Fer*, *rapport de fouille*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France, 3e vol.

VATAN A., avec la collab. de AUGIER L., HAMON T., MUSCH J. (2002) - *Étang de Rontigny à Méhers (Loir-et-Cher), DFS, Autoroute A 85, Tours-Vierzon, section M2, Villefranche-sur-Cher à Saint-Romain-sur-Cher*, document final de synthèse, AFAN, DRAC-SRA Centre.

VERJUX C. (1989) - Découvertes de vestiges anciens dans la berge du Cher sur le site des « Dix-Neuf » à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, XLII, p. 35-48.

VIAND A., AUXIETTE G., BERTIN P., BULARD A., DELATTRE V., DROUHOT C., SÉGUIER J.-M. (2006) - *Nanterre (Hauts-de-Seine), 31-41, avenue Jules Quentin / 16-20, avenue Benoît Frachon. De la nécropole du IIIe siècle avant notre ère au quartier d'habitat groupé de La Tène finale*, vol. 2, 3 et 4, Rapport final d'opération, INRAP, Paris - Saint-Denis.

Paul BRUNET
INRAP – UMR 7041
paul.brunet@inrap.fr

Tony HAMON
INRAP – UMR 7041
tony.hamon@inrap.fr

Roland IRRIBARRIA
INRAP – UMR 7041
roland.irribarria@inrap.fr

Thierry CAPARROS
INRAP Centre / Île-de-France
thierry.caparros@inrap.fr

Gilles DESRAYAUD
INRAP Centre / Île-de-France
gilles.desrayaud@inrap.fr

Franck MALLET
INRAP – UMR 7041
franck.mallet@inrap.fr

Fabrice MARTI
INRAP Centre / Île-de-France
fabrice.marti@inrap.fr

Johanes MUSCH
INRAP Centre / Île-de-France
johanes.musch@inrap.fr

Arnaud PRIÉ
INRAP Centre / Île-de-France
arnaud.prie@inrap.fr

Nicolas SAMUELIAN
INRAP – UMR 7041
(ArScAn, équipe d'ethnologie préhistorique)
nicolas.samuelian@inrap.fr

Xavier ROCHART
INRAP Centre / Île-de-France
xavier.rochart@inrap.fr

Bénédicte SOUFFI
INRAP Centre / Île-de-France – UMR 7041
(ArScAn, équipe d'ethnologie préhistorique)
benedicte.souffi@inrap.fr

Antide VIAND
UMR 8546
(Archéologies d'Orient et d'Occident et textes anciens)
aviand@cg92.fr